

et le consommateur, et en ce sens il est commerçant si l'on peut se servir de ce mot ; mais étant unique commerçant, d'une part il ne suremagine pas et d'autre part il ne fait pas de bénéfice, il ne s'enrichit pas en faisant passer une marchandise de sa droite à sa gauche. Donc, soit qu'on considère l'État comme industriel, soit qu'on le considère comme commerçant, pas de chômages, pas de ralentissements, point de crises ni industrielles ni commerciales, point de misères.

Les quatre griefs du peuple contre la société, les quatre tares de la société capitaliste : inégalité, — fortunes insolentes, oppressives et inutiles, — commerce parasitaire — concurrence avec ses conséquences meurtrières, — ont absolument disparu. Le bonheur public est fondé.

Remarquez que ce système est indiqué par l'évolution historique elle-même ; il est, pour ainsi parler, dans l'axe de l'histoire. Par tout pays le nombre des fonctionnaires de l'État augmente sans cesse, progressivement. Or le système que nous venons d'esquisser, c'est exactement tout le monde fonctionnaire de l'État. Or qu'est-ce que fait l'État actuel à l'égard de ses fonctionnaires ? Il les paye peu, c'est le premier point, oui ; et il est déjà excellent, ce premier point. Il les paye peu,

c'est-à-dire il leur défend de faire, de songer même à faire ces grandes fortunes qui corrompent ceux qui les possèdent, qui désoblignent et qui oppriment ceux qui ne les possèdent pas et qui sont un scandale, une monstruosité sociale. — Mais poursuivons : il les paye peu ; mais il les paye suffisamment ; il les met à l'abri des aventures que courent ceux qui se jettent dans l'océan agité de la concurrence et de la lutte pour la vie ; il leur permet la demi-paresse et l'imprévoyance ; il épargne pour eux en leur ménageant sans qu'ils s'en aperçoivent une pension de retraite. Il leur assure le bonheur, le vrai bonheur, qui consiste dans une médiocrité accompagnée de sécurité et de dignité.

Or ce que l'État en régime actuel fait pour ses fonctionnaires, l'État, en régime socialiste, le fait pour tous. Si c'est particulièrement en France que la passion d'être fonctionnaire sévit d'une manière intense, c'est que la France, toujours à la tête du progrès humain, se dirige rapidement vers l'idéal de la société civilisée.

Qu'on ne nous objecte point que ce système, c'est la monarchie. Il ressemble, évidemment, à la monarchie, et à la monarchie patriarcale. Il ressemble trait pour trait à un régime où un homme pense pour tous, comme un père de famille

pour ses enfants, prévoit pour tous, calcule pour tous et distribue à tous le produit du travail de tous. Mais il y a cette différence, qui ne paraîtra petite qu'aux esprits mal faits, que dans la monarchie c'est un seul, choisi par la naissance, c'est-à-dire par le hasard, qui est ainsi la providence de tous, tandis qu'en régime socialiste c'est quelqu'un à la vérité, ou quelques-uns, mais choisis par tous, qui constituent cette providence. Le répartiteur du travail de tous et de la part de consommation de chacun, c'est quelqu'un que vous aurez élu, et par conséquent c'est vous-mêmes. Le socialisme, c'est tous travaillant pour tous, tous se partageant le produit du travail de tous et personne ne songeant à soi-même.

L'instinct antisocialiste, quand on y songe bien et même sans qu'on ait besoin d'y réfléchir beaucoup, c'est l'instinct anarchiste, c'est-à-dire l'instinct égoïste, c'est-à-dire l'instinct de l'écrasement des autres. Vous voulez la lutte pour la vie et le déploiement magnifique de votre énergie personnelle, pour vous faire, comme vous dites, votre place au soleil. C'est-à-dire, plus uniment, que vous voulez prendre quatre ou cinq cellules pour vous tout seul dans la ruche humaine, en d'autres termes tuer quatre ou cinq, ou beaucoup plus, de vos frères. Bon pour Stirner,

et tout homme qui n'est pas socialiste est un Stirner.

Nous, nous ne voulons pas qu'il y ait de surhommes et nous n'en voyons pas la nécessité et nous en voyons la monstruosité, tout surhomme se faisant de la mort ou tout au moins de l'écrasement, de la réduction au minimum de quatre ou cinq hommes ordinaires.

Cet instinct anarchique que nous vous reprochons, remarquez que vous le portez partout. Vous avez par exemple cette singulière prétention de « penser par vous-mêmes » et de ne pas vouloir que le gouvernement élu par la majorité de la nation pense pour vous, et c'est ce que vous appelez la liberté de la pensée, la liberté de l'enseignement, etc. Cela n'a pas mauvais air ; mais c'est tout simplement nier le droit qu'a la majorité d'être tout dans un État, pour que l'État marche d'un seul pas et qu'il n'y ait aucune déperdition de forces. Nous, socialistes, nous sommes pour le monopole de l'enseignement, parce que c'est une socialisation de la pensée et que la socialisation de la pensée mène peu à peu à la socialisation des personnes et à la socialisation des biens. Tout cela se tient, et cette connexion a été vivement mise en lumière par M. Jaurès.

En un mot le socialisme c'est l'unité ; et de même

que les partisans du monopole de l'enseignement cherchent passionnément l'unité morale, de même les socialistes cherchent passionnément l'unité économique, remplaçant la dispersion, le gaspillage et l'incohérence économique. C'est une conception monarchique par définition même, puisque c'est une conception *monique* et qu'il s'agit de gouvernement ; évidemment c'est une conception monarchique en son fond ; mais en son application c'est une conception démocratique, puisque ce qui commande, ce qui recueille et ce qui distribue c'est un gouvernement élu par tous.

Pourquoi ne pas dire du reste que c'est une conception qui s'ajusterait également à la monarchie et à la démocratie et qui n'exclut que l'aristocratie, que cette dernière forme de l'aristocratie qui s'appelle le capitalisme ? Qu'un roi vienne, il pourra appliquer intégralement le socialisme, et par parenthèse il aura établi la plus heureuse monarchie de l'univers, (un souverain, Napoléon III, avait très bien compris qu'il n'y a pas antinomie entre le socialisme et la monarchie) ; mais que la République démocratique existe, non seulement elle s'ajuste merveilleusement au socialisme et le socialisme à elle ; mais il est de l'essence même de cette forme de gouvernement de produire le socialisme, pour ainsi parler, puisqu'elle est fondée

d'une part sur le principe d'égalité, d'autre part sur le principe de la souveraineté du peuple; et puisque d'une part l'égalité n'est réelle que par l'égalisation des fortunes; et puisque d'autre part la souveraineté du peuple s'accommode mal des fortunes privées qui la limitent et lui sont des obstacles ou des gênes.

Entout cas le collectivisme établit l'égalité, supprime la richesse, supprime la misère et *seul* empêche que l'inégalité supprimée ne se rétablisse; empêche que la richesse supprimée ne se reforme; empêche que la misère détruite ne reparaisse. C'est le seul système politique rationnel.

Ce système, très séduisant et particulièrement pour les esprits sentimentaux et pour les esprits pacifiques et modérés qui n'aiment point la lutte pour la vie et ses hasards et qui aiment une constitution minutieusement régulière de la société, soulève un grand nombre d'objections dont les principales sont celles-ci.

Le collectivisme détruit absolument toute liberté dans un pays. Il le reconnaît lui-même et ce n'est jamais sur le terrain de la liberté qu'il se place, mais sur celui de l'égalité; ou sur celui de l'unité, c'est-à-dire de la coordination des efforts; ou sur celui de l'humanité.

La question est donc de savoir si la liberté est une chose bonne pour un peuple.

Je crois que c'est une chose bonne, parce que la liberté c'est la dignité, et que le sentiment de sa dignité est, sinon la seule chose, du moins l'une des choses qui font l'homme moral et vertueux. Le collectivisme c'est l'esclavagisme. L'esclave est un homme bon et doux, généralement, mais qui n'a aucune vertu et qui ne peut en avoir, et qui finit par ne plus savoir même ce que c'est. C'est un être qui se sent un rouage, qui se laisse mener, pousser, tourner, et qui n'a pas une pensée à lui, n'ayant pas besoin d'en avoir. C'est un être soumis et passif. Une nation a-t-elle un grand intérêt à ce que tous les « citoyens » qui la composent soient des « sujets » de cette sorte ? Je ne crois pas. On n'en tirerait pas grand'chose au jour du danger ; et l'on n'en tirerait pas grand'chose en cas de simple crise nationale, famine, fléau quelconque, où l'on a besoin de puissantes et multiples énergies individuelles. L'esclave devient fataliste, par ce fait seul qu'il est soumis perpétuellement et quotidiennement à une fatalité factice qui est précisément l'esclavage...

J'arrête ce développement parce qu'il est trop facile et parce que mon contradicteur collectiviste me dit : « Mais que parlez-vous d'esclaves ? Il s'agit : 1° d'hommes si libres qu'ils sont dépositaires et

ministres de la souveraineté nationale; 2° d'hommes qui sont tout simplement, non des serfs, mais des fonctionnaires de l'État, et vous n'irez pas dire, fonctionnaire vous-même peut-être, que des fonctionnaires sont en état de servitude.

Je réponds: 1° C'est une douce plaisanterie, mais qui peut-être a fait son temps, que de dire que des hommes sont libres parce qu'ils nomment leurs chefs ou plutôt les chefs de leurs chefs. Un peuple d'ouvriers de l'État qui nommera des députés, lesquels nommeront un gouvernement, lequel nommera les bureaucrates chargés de faire travailler les trente millions d'ouvriers de l'État, sera parfaitement l'esclave d'une bureaucratie qui ne changera guère, quels que soient les députés que ce peuple aura nommés. Les députés et le gouvernement seront le décor; la réalité sera la bureaucratie, laquelle sera si compliquée et par conséquent si nombreuse, comme nous le verrons plus loin, qu'elle se maintiendra toujours la même, à très peu près, par la difficulté qui existera de la modifier.

Il faut donc se figurer très exactement un peuple de médecins, d'avocats, d'hommes de lettres, d'artistes, d'ouvriers et de paysans, gouverné comme des collégiens actuels et même à peu près comme des prisonniers, par un état-major de préposés à la

direction et à la surveillance du travail national. Les plaintes sur l'abrutissement où la division du travail (laquelle subsisterait, du reste) plonge les ouvriers ne sont rien auprès des plaintes légitimes que soulèverait chez tous les êtres pensants l'abrutissement où un pareil régime précipiterait rapidement la nation tout entière.

Je crois que, dans ces conditions, l'alcoolisme ferait des progrès et des ravages imprévus, même de nos jours.

2° Ne dites point que tous les citoyens de la nation seront tout simplement ce que sont actuellement les fonctionnaires publics. Il n'y a pas d'idée plus fausse, et l'on en conviendra si l'on fait état de la considération suivante, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir à un autre point de vue que celui qui nous occupe en ce moment.

Les fonctionnaires actuels ne sont point du tout des esclaves ; les fonctionnaires actuels sont relativement libres, *parce qu'il y a dans la nation d'autres citoyens qui sont libres.* Ils sont libres, parce qu'ils ne sont pas forcés absolument de rester fonctionnaires et qu'ils peuvent donner leur démission sans mourir de faim. Ils sont libres parce qu'ils peuvent à la rigueur passer du service de l'État dans l'industrie privée, et parce que, à cause de cela, l'État ne peut pas les traiter en taillables et cor-

véables à merci. Ils sont libres parce qu'ils pourraient l'être. Un professeur molesté peut se faire professeur libre; et par parenthèse c'est précisément pour cela que les professeurs intelligents sont partisans de la liberté de l'enseignement et que l'État ne rêve que monopole de l'enseignement. Un professeur molesté peut se faire homme de lettres ou employé de librairie, comme fit Jules Simon. Un substitut peut se faire avocat, comme beaucoup l'ont fait. Un employé d'administration publique peut entrer dans un bureau d'administration commerciale ou industrielle. Ainsi de suite. Les fonctionnaires sont des hommes libres aujourd'hui, parce qu'ils peuvent l'être demain. L'existence de la liberté quelque part à côté d'eux assure la leur même.

C'est ce qui fait qu'on ne voit pas une si grande différence entre un fonctionnaire et un autre homme. Si l'on n'en voit presque point, c'est qu'il n'y en a guère. Le travailleur des professions libres est un homme libre parce qu'il peut changer de patron. Mais le fonctionnaire de l'État le peut aussi. Donc il est aussi libre que l'autre, ou presque, en ce sens qu'il a un patron qui le ménagera pour ne pas le perdre. Ce patron est très puissant, à la vérité, et n'est pas tenu à beaucoup de ménagements, et c'est pour cela qu'il y a, cependant, une différence

entre le fonctionnaire et un autre homme, mais elle est petite. Le fonctionnaire est un homme libre en puissance ; donc il l'est déjà. Vous êtes en prison ; mais vous n'êtes pas prisonnier si vous pouvez sortir de prison demain à la seule condition que vous le vouliez.

Tout autre est la situation si *tous* les citoyens sont fonctionnaires et non pas *quelques-uns*. Dès ce moment et les fonctionnaires d'hier cessent d'être libres, puisque de quelque côté qu'ils veuillent s'évader ils retrouvent l'état de fonctionnaires ; et les fonctionnaires nouveaux, c'est-à-dire tout le monde, sont exactement dans la même situation. Dès lors servitude partout. Le fonctionnarisme ne peut pas être servitude tant qu'il n'est pas universel ; mais dès qu'il est universel il devient servitude. L'unique patron n'a plus à se gêner dès qu'il est unique et il ne se gêne pas ; car jamais on n'a vu un patron se gêner que quand il ne peut pas faire autrement. Le fonctionnaire molesté, en régime collectiviste, n'aura absolument pas d'autre ressource que l'expatriation. Un grand nombre, d'ailleurs, y auront recours, et l'installation du régime collectiviste dans un pays sera une révocation de l'Édit de Nantes qui jettera à l'étranger un grand contingent de citoyens de ce pays ; mais cette ressource est dure et ne peut pas être universelle.

Ce qui restera, cette défalcation faite, c'est un peuple entier de fonctionnaires sans porte d'évasion, c'est-à-dire de purs et simples esclaves menés à la baguette par une armée de bureaucrates d'autant plus autoritaires qu'il n'y aura aucun moyen d'échapper à leurs prises et qu'ils sauront bien qu'il n'y a aucun moyen d'y échapper.

Cet esclavagisme collectiviste, si évident, les collectivistes tiennent beaucoup à le nier, à assurer que c'est une pure invention et une manœuvre de polémique de notre part. M. Deville écrit à ce propos : « Mais, ici, que les jésuites rouges ou tricolores ne dénaturent pas notre pensée. L'autorité que nous affirmons utile n'est pas l'autorité césarienne des individualités, quelles que soient ces individualités, sur la masse ; c'est l'*autorité de la masse sur les individualités qu'elle emploie* ; c'est l'action directe des intéressés, l'autorité *du prolétariat et non sur le prolétariat*. Cette *autorité de l'ensemble de ceux qui ont intérêt à être libres* ne saurait être pour eux oppressive, à moins d'admettre l'oppression de gens par eux-mêmes. »

Comment un homme aussi distingué d'esprit que M. Gabriel Deville peut-il nous payer et peut-être se payer lui-même de semblables raisons ? Où a-t-il vu que jamais l'autorité de la masse sur les individualités fût autre chose, en dernière analyse et

en pratique, que l'autorité de quelques individualités sur la masse ? Le suffrage universel existe. Voit-on pour cela que ce soit la masse qui commande ? Elle n'a que le droit et la liberté de choisir ceux qui lui commandent, et c'est, si l'on veut, une petite satisfaction morale ; mais elle est commandée tout de même. La « masse qui commande », ce n'est que la masse commandée par qui elle choisit ; ce n'est que la masse commandant à quelques-uns de la commander ; mais commandée du reste tout autant que si elle l'était par un maître héréditaire ou par un conquérant. — Voyez-vous, nous dit M. Deville, l'oppression de gens par eux-mêmes ? Certainement non, je ne la vois pas, et en État non organisé, en anarchie, je ne la vois pas ; mais dès qu'il y a organisation il y a commandement exercé par quelques-uns sur « l'ensemble », ces quelques-uns eussent-ils été nommés par l'ensemble, et l'ensemble est opprimé non par lui, mais par ceux qu'il a délégués au commandement.

— Mais, puisqu'ils sont ses élus, l'ensemble n'est en vérité commandé que par lui-même, et par conséquent n'obéit qu'à soi, ce qui est liberté.

— Mais *mon* commandement, qui revient sur *moi* par un détour, par l'intermédiaire de quelqu'un qui n'est pas *moi*, n'est plus mon commandement du tout. Autant vaudrait dire qu'en obéissant à mon

préfet, je m'obéis, puisque mon préfet est nommé par le gouvernement, qui est choisi par les députés, lesquels sont élus par moi. Ma personnalité passant par ce long circuit s'est épuisée quand elle est censée me revenir. Les raisonnements abstraits qu'a faits Rousseau pour prouver qu'un peuple est libre qui choisit ses maîtres sont réfutés depuis quelque temps. En régime collectiviste, « l'autorité de la masse sur les individus qu'elle emploie » serait en réalité l'autorité des bureaucrates, inspecteurs et surveillants, sur une masse qui ne reconnaîtrait pas du tout sa volonté dans la leur.

Proudhon, qui ne comprenait pas tout à la fois, mais qui, successivement, comprenait admirablement chaque chose, a très bien entendu cela. Il a bien vu que la propriété *se justifie par ses résultats* ou par un de ses résultats, se justifie par ceci qu'elle est une limitation de l'État et par conséquent un élément et un facteur de liberté.

« L'État, dit-il (*Théorie de la propriété*), l'État constitué de la manière la plus rationnelle, la plus libérale, animé des intentions les plus justes, n'en est pas moins une puissance énorme, capable de tout écraser autour d'elle, si on ne lui donne un *contrepoids*. Ce contrepoids, que peut-il être ? L'État tire toute sa puissance de l'adhésion des citoyens. L'État est la réunion des intérêts généraux appuyée

par la volonté générale et servie, au besoin, par le concours de toutes les forces individuelles. Où trouver une puissance capable de contre-balancer cette puissance formidable de l'État ? Il n'y en a pas d'autre que la propriété. Prenez la somme des forces propriétaires : vous aurez une puissance égale à celle de l'État. »

Proudhon, en cette dernière ligne, exagère énormément. Mais il a raison en somme : la propriété est une limitation de l'État et un contre-poids à la puissance énorme de l'État, « même libéral », comme dit Proudhon. C'est précisément pour cela que les socialistes n'en veulent point. Le socialiste est un étatiste effréné, qui ne veut à l'État ni limitation ni contrepoids. Le socialiste est césarien. C'est sa définition même, et ce qu'il veut établir, c'est l'État-César.

Foncièrement individualiste, même quand il se croyait socialiste, Proudhon voyait derrière le socialisme et surtout derrière le communisme, sa bête noire, qui s'appelle maintenant collectivisme, le spectre rouge de César, et vraiment il était facile de le voir et il n'était difficile que de le reconnaître.

Il dit encore, avec plus de précision et de détail : « La propriété, si on la saisit à son origine, est un principe vicieux en soi et antisocial [c'est ce que je

contesterai plus loin], mais destiné à devenir, par sa généralisation même et par le concours d'autres institutions, le pivot et le grand *ressort* de tout système social... Est-il vrai que l'État, après s'être constitué sur le principe de la séparation des pouvoirs, requiert un *contrepoids* qui l'empêche d'osciller et de devenir hostile à la liberté ; que ce contrepoids *ne peut se rencontrer ni dans l'exploitation commune du sol, ni dans la possession ou propriété conditionnelle, restreinte, dépendante et féodale*, puisque ce serait placer le contrepoids dans la puissance même qu'il s'agit de contrebalancer, ce qui est absurde ; tandis que nous le trouvons dans la propriété absolue, c'est-à-dire indépendante, égale en autorité et souveraineté à à l'État ? Est-il vrai, en conséquence, que par la fonction essentiellement politique qui lui est dévolue, la propriété, précisément parce que son absolutisme doit s'opposer à celui de l'État, se pose dans le système social comme libérale, fédérative, décentralisatrice, républicaine, égalitaire, progressive, justicière ? Et est-il vrai que ces attributs, dont aucun ne se trouve dans le principe de propriété, lui viennent au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de citoyens arrive à la propriété... ? »

Ce qui veut dire, par exemple, qu'une barrière au

despotisme et un rempart de la liberté même politique, c'est, ou ce serait, une plèbe composée de paysans propriétaires et d'ouvriers propriétaires. Une plèbe composée de paysans propriétaires et d'ouvriers propriétaires, c'est précisément ce que l'État, sous sa forme ordinaire, n'aime guère, et ce que l'État, sous sa forme aiguë, c'est à-dire le socialisme, ne peut pas souffrir.

Par digression et chemin faisant, je remarque qu'un socialiste pourrait nous dire : « Il manque un mot à l'énumération de Proudhon : « libérale, « fédérative, décentralisatrice, républicaine »... ; il y manque le mot « aristocratique ». La propriété est peut-être une limitation et un contrepois des forces de l'État ; mais elle l'est comme élément aristocratique et puissance aristocratique. Voilà qui embarrasserait Proudhon. »

Il faut croire que cela ne l'a pas embarrassé, car il l'a dit. Avec son intelligence ordinaire, il a parfaitement compris que les libertés, en tant que bornes mises à la toute-puissance de l'État, sont toujours aristocratiques, si elles sont réelles, sont toujours des aristocraties (dans le sens que les éga- litaires donnent à ce mot) si elles ne sont pas de simples mots et de simples abstractions. Une justice indépendante serait ce que les éga- litaires appellent une aristocratie, puisqu'elle empêcherait

l'État d'être tout et que par conséquent elle serait quelque chose. Un clergé indépendant serait une aristocratie, puisque, par le seul fait d'être quelque chose, il empêcherait l'État d'être tout. Et tout de même l'étatiste se dit : « Mais, un homme qui possède quelque chose est un souverain sur son bien, et par conséquent il est *un État dans l'État*. Il est une aristocratie à lui tout seul ; et s'il a beaucoup de semblables il constitue avec eux une aristocratie formidable. La propriété est la dernière aristocratie que le Salut public commande de démolir. »

Proudhon comprend tout cela, et que, devenant propriétaire parce qu'il est libéral, il est forcé de devenir ce que les étatistes appellent un aristocrate. Laboulaye ayant écrit : « La loi civile de la propriété est l'esclave de la loi politique »... Proudhon s'écrie : Ah bien ! par exemple, c'est bien le contraire ! « Il serait difficile à un jurisconsulte de se tromper plus complètement que ne l'a fait ici M. Laboulaye. La propriété n'est pas l'esclave de la politique ; ce serait plutôt le contraire qui serait le vrai. La propriété est le contrepoids naturel, nécessaire, de la puissance politique, et le droit civil de la propriété est le contrôleur et le déterminateur de la raison d'État. Là où manque la propriété, où elle est remplacée par la *possession* slave

ou le fief, il y a despotisme dans le gouvernement et instabilité dans tout le système... Du principe que la propriété, *irrévérencieuse à l'égard du prince, rebelle à l'autorité, anarchique enfin*, est la seule force qui puisse servir de contrepoids à l'État, découle ce corollaire : c'est que la propriété, *absolutiste dans un autre absolutisme*, est encore pour l'État un élément de division. La puissance de l'État est une puissance de concentration ; donnez-lui l'essor [tout son essor, sans frein] *et toute individualité disparaîtra bientôt, absorbée dans la collectivité* ; la société tombe dans le communisme. La propriété, au rebours, est une puissance de décentralisation ; *parce qu'elle-même est absolue*, elle est antidespotique, antiunitaire.... La propriété régit les États : présente elle les tient en équilibre ; absente elle les livre aux révolutions et aux démembrements, portant avec elle sa sanction, soit qu'elle châtie, soit qu'elle récompense. Nul ne peut dire en ce moment que d'ici à la fin du siècle quelque décret de cette Providence que M. Laboulaye adore n'aura pas détruit en France la propriété ; ce qui est certain c'est qu'alors la France aura perdu, avec le sentiment de la liberté, le sens du droit [plutôt le sens de la conservation] ; c'est qu'elle sera devenue le fléau des nations[? — plutôt leur risée] et que ce ne sera que

justice de la traiter comme fut au XVIII^e siècle traitée la Pologne. »

Il me semble, malgré mes réserves de détail, qu'il est impossible de mieux montrer la connexion intime qui existe entre ces trois choses : propriété, aristocratie et liberté. La propriété limite l'omnipotence de l'État, beaucoup moins que ne le croit Proudhon, toujours exagéré, mais elle la limite. Elle est donc une aristocratie dans le sens qu'a ce mot dans la terminologie jacobine. Elle est du moins, incontestablement, un élément aristocratique. Elle ne peut être à ce titre que poursuivie par les jacobins logiques avec fureur, et il n'y a rien à leur reprocher à cet égard. Seulement, dans cette poursuite contre la propriété, comme dans d'autres poursuites du même genre, l'État se ruine à vouloir s'étendre, il casse ses ressorts à vouloir indéfiniment s'agrandir, il crève à se gonfler. Méconnaissant toujours que ce qui fait sa force c'est ce qui n'est pas lui, qu'il tire ses forces vraies des puissances nationales qui lui sont étrangères, qu'à régner sur des nullités et sur des néants il finirait par se composer d'une addition de zéros ; il ne rêve que de créer dans le pays qu'il gouverne un nivellement universel qui est une espèce de solitude, et de même qu'on disait des Romains : « *Ubi solitudinem faciunt, pacem appel-*

lant », on peut dire de l'État animé de cet esprit :
Ubi solitudinem facit, potestatem appellat.

Le malheur c'est que là où il n'y a que le pouvoir il n'y a plus la matière même du pouvoir ; il n'y a plus les énergies individuelles ou collectives, d'où, quoiqu'elles fussent gênantes pour lui, il tirerait ses forces économiques, financières, défensives et morales ; il n'y a plus qu'une poussière humaine sans cohésion au lieu d'une nation organisée ; il n'y a plus de « ressort », partant plus de vigueur ; il n'y a plus de « contrepoids », partant plus d'équilibre. A faire inondation l'État tarit ses sources.

. Voilà ce que Proudhon avait très bien compris. Que le collectivisme soit l'esclavagisme, plus j'y songe, plus je trouve que c'en est la définition exacte et que le mot n'a rien d'exagéré.

Il est vrai qu'il en est, quand on les pousse, qui vous disent que l'esclavagisme universel c'est la suppression de la lutte pour la vie, et que la suppression de la lutte pour la vie c'est le bonheur, et que par conséquent l'esclavagisme c'est le bonheur. Je suis persuadé que beaucoup, plus ou moins consciemment, aspirent à ce bonheur-là ; mais je comprends que d'autres y répugnent. Après tout, ce serait peut-être une simple question d'habitude.

Le collectivisme serait donc une manière de monarchie esclavagiste ; mais ce serait, de plus, une monarchie si compliquée que je me demande si elle pourrait matériellement s'organiser, se constituer ailleurs que dans un tout petit pays. Ceci est à l'inverse de ce qu'on disait autrefois des républiques et des monarchies. On disait que les républiques étaient faites pour les petits pays et les monarchies pour les grands ; mais la « monarchie collectiviste » ne pourrait, ce me semble, s'établir que dans un pays très restreint, et il serait impossible de l'organiser dans un grand. Songez à l'énorme bureaucratie qu'elle exigerait. Songez à tout ceci. Pour remplacer le commerce, des bureaux de statisticiens prévoyant tous les besoins de la consommation, toutes les ressources de la production, tous les moyens de circulation, tous les moyens de distribution et répartition. Pour remplacer les chefs d'industrie, des bureaux de statisticiens prévoyant et calculant ce qu'il faut produire, dans chacune des industries, ralentissant ici, accélérant ailleurs, déterminant les approvisionnements nécessaires, prévoyant la détérioration des approvisionnements, que sais-je ? La nation, usine énorme, est administrée par une formidable chambre d'ingénieurs qui s'embarrasse et s'empêtre par le nombre énorme de ses membres

et plie sous la multiplicité des soins de sa tâche.

Et tout cela pour éviter la surproduction ! Mais évidemment on retrouverait la surproduction sous une autre forme, à savoir sous forme de « coulage ». Quel intérêt à la stricte économie auraient tous ces bureaucrates ? Il y a gaspillage dans la production concurrentielle, oui, sans doute, parce qu'il faut surproduire ; mais cette surproduction est limitée par l'immense intérêt qu'a l'industriel privé à ne pas la faire, et le gaspillage est par conséquent limité aussi. Le « coulage » serait énorme dans la production collectiviste, parce que les bureaucrates n'auraient qu'un intérêt très petit à l'éviter, et parce que, si nombreux qu'ils fussent, ils ne pourraient pas tout prévoir et tout voir, et parce que, à cause de leur nombre, ils se gêneraient plutôt les uns les autres et parce qu'enfin, à cause de l'énormité même de la machine, ils échapperaient à toute responsabilité.

En somme, ce qui fixe le mieux le prix des choses, les besoins de la consommation, la quantité des choses à produire, c'est l'offre et la demande, parce qu'elle fixe tout cela d'une manière automatique en quelque sorte, et comme un thermomètre. Avec elle on peut encore et surproduire, et gaspiller et mal prévoir ; sans doute ; mais dans des proportions relativement faibles. L'offre et la demande,

c'est en somme un bon instrument, non absolument précis, mais qui cependant, constatant avec exactitude la situation présente et, par l'examen de ce qu'il a enregistré autrefois, permettant de connaître approximativement l'avenir, est extrêmement précieux; à quoi il faut ajouter qu'il est très simple et très économique.

C'est cet instrument presque excellent qu'on veut remplacer par cette bureaucratie dont je parlais, qui tâtonnera extrêmement, n'ayant plus l'offre et la demande pour se renseigner; qui aura besoin d'un nombre indéfini de renseignements dont la plupart lui manqueront toujours; et qui n'aura pas un grand intérêt à être renseigné exactement et à ne pas se tromper.

Qui ne voit que surproduction, gaspillage, coulage (et ceci serait le meilleur, car il vaudrait mieux que production insuffisante ayant par suite manque d'objets de consommation et disette) sont beaucoup plus assurés, beaucoup plus certains, beaucoup plus inévitables en régime collectiviste qu'en régime concurrentiel? La bureaucratie russe s'étendant à tout le domaine de l'industrie et du commerce, voilà le rêve du collectiviste. Il y a quelque lieu de craindre qu'il ne jette le pays qui l'adoptera dans une Mandchourie économique.

Supposons pourtant que cette machine énorme

et infiniment délicate de la société collectiviste, on ait, ce que je crois impossible, réussi à la monter, et supposons qu'elle marche, qu'elle marche bien, sans que se produisent les accidents dont je parlais; et qu'elle rende tout ce qu'elle peut donner. Ce qu'elle peut donner sera-t-il meilleur que ce que le régime concurrentiel donne actuellement? Je ne crois pas. Qu'avons-nous en face de nous? Une nation d'ouvriers fonctionnaires avec tâche assignée, traitement assuré. Je dis qu'ils ne travailleront que très peu et qu'une sorte de « léthargie », pour employer le mot dont Proudhon s'est servi si souvent, s'étendra sur tout le pays.

Ce qui fait travailler, c'est le désir du gain, c'est-à-dire du plus grand bien-être. Le travail, par simple obéissance et nécessité de gagner son salaire, est toujours un travail mou, est toujours un travail réduit au minimum. Je citerai toujours l'observation, qui est tout à fait une « observation », comme on en voit dans les livres de médecine, une observation pathologique, qu'a consignée Tocqueville dans son livre sur l'Amérique. Il descendait en bateau un fleuve et il voyait d'un côté un pays bien cultivé et de l'autre un pays presque à l'abandon. « Pourquoi ceci ?

— C'est que d'un côté c'est du travail libre et de l'autre côté du travail esclave. »

Le travail esclave avait beau être fouetté, il ne rendait rien. Le travail libre, fouetté lui aussi, mais par le désir du gain et du mieux être, rendait merveilleusement. — Savez-vous pourquoi l'esclavage a disparu en Europe ? C'est Marx qui vous le dira : « L'idée de justice et le sentiment de fraternité n'ont été pour rien dans cette disparition [je dirai, moi, pour peu de chose]... L'esclavage et le servage ont été conformes à la nature de la production [pendant un temps donné]. Ils ont disparu lorsque le degré de développement de la production a rendu le travail de l'homme libre plus utile que le travail de l'esclave ou du serf. »

Il n'y a pas autre chose ou il n'y a guère autre chose. Nous sommes dans un état de civilisation où le travail libre est plus utile, *rend plus* que le travail esclave, ou plutôt nous sommes dans un état de civilisation où l'on s'est rendu compte que le travail libre est plus fécond que le travail esclave. Va-t-on nous dire que le travail esclave va demain, par un retour, être plus fécond que le travail libre ? Par quel miracle ? Il faudrait, au moins, nous en donner un commencement de preuve.

La vérité me semble bien être que le travail esclave donnera ce qu'il donne toujours : le minimum de rendement, sous un maximum de rigueur. La perspective, sous ses deux aspects, est agréable !

Voyez donc ce qu'observait Rossi sur les biens conventuels. Les biens conventuels, c'était de la propriété collective, exactement. C'étaient des biens exploités par des hommes qui les cultivaient pour une communauté sans espoir de conquérir la propriété individuelle et par simple esprit de dévouement à la communauté. Or, dit Rossi, « je connais, pour citer un fait, un vaste domaine placé dans une des provinces les plus riches d'un pays voisin ; ce domaine donne aujourd'hui 200.000 francs de rente territoriale. J'ai eu entre les mains les livres du couvent auquel ce domaine appartenait. Il ne rendait pas alors 50.000 francs ; cependant il n'y avait qu'à remuer la terre pour en doubler le revenu, et il ne fallait que de médiocres efforts pour le tripler. Mais pourquoi des efforts quand l'intérêt n'existe pas ? La propriété collective nationale offrirait les mêmes inconvénients ; *ce serait une vaste main-morte* qui produirait en grand les mêmes effets que les couvents produisaient en petit. »

J'irai même beaucoup plus loin, sans trop craindre de me tromper. Les travailleurs du couvent avaient des stimulants de travail : ils avaient leur piété, leur obéissance pieuse et par conséquent énergique à leur règle, qui à eux, moines cultivateurs, commandait de travailler la terre, comme à d'autres la leur commandait de travailler dans

les livres ; ils avaient l'esprit de corps, l'esprit du couvent qui les excitait à faire pour l'honneur de la maison de bon travail. Le territoire de la nation tout entière étant « une vaste mainmorte », ces aiguillons n'existeront pas, et ce ne sera ni par piété ni par patriotisme que les ouvriers fonctionnaires seront excités à travailler énergiquement.

Non, il n'y a que l'intérêt personnel qui vaille ou qui vaille beaucoup. Proudhon, en son dernier livre, que l'on peut considérer soit comme le dernier terme de l'évolution accidentée de sa pensée, soit comme un signe de sa décadence, mais qui reste toujours un livre de Proudhon (*Théorie de la propriété*), exprime cela très lumineusement : « Si l'on étudie dans ses conséquences politiques, économiques et *morales* la puissance, essentiellement abusive, de la propriété, on démêle dans ce faisceau d'abus, *une fonctionnalité énergique*, qui éveille immédiatement dans l'esprit l'idée d'une destination hautement *civilisatrice*, aussi favorable au droit qu'à la liberté. En sorte que si l'État, avec la division et la pondération de ses pouvoirs, nous est apparu comme le *régulateur* de la société, la propriété à son tour s'en manifeste comme le *grand ressort*, à telles enseignes que, elle supprimée, faussée ou amoindrie, le système s'arrête : il n'y a plus ni vie ni mouvement. »

Le grand ressort ; voilà le mot trouvé. La propriété est le grand ressort de la « civilisation » et de la société moderne.

Seulement il me semble qu'il ne faut pas dire tout à fait : « La propriété est le grand ressort. » Il faut dire : « *Le désir de propriété* est le grand ressort. » Voilà la vérité ; voilà la précision. Remarquez, en effet, que la propriété elle-même a beaucoup de défauts, que ce n'est pas sans raison que les socialistes lui reprochent. Elle peut rendre avare, avide, insensible, elle peut rendre cruel ; elle rend bête aussi parfois. Elle reste souvent un ressort ; mais souvent aussi elle est un narcotique. C'est *le désir de propriété* qui est un stimulant puissant et qui n'a qu'une petite partie des défauts que j'indiquais tout à l'heure. Il rend avide et avare, assez fréquemment ; mais il ne rend pas cruel ; il ne rend pas bête ; il n'endort pas et il empêche de s'endormir ; il excite et tient en haleine et en affût toutes les qualités intellectuelles, et il pousse énergiquement au travail continu et soutenu.

Il met (avec ses défauts, car tout est relatif), l'homme dans l'état le plus sain où il puisse être.

— Mais comme, le plus souvent, il est vain ; comme, le plus souvent, il n'atteint pas le but où il tend !

— Je le sais bien ; mais en attendant il fait son office d'excitateur, de stimulant, de *tonique*, de vertu assainissante et de facteur de civilisation. Schopenhauer dirait que le désir de propriété (comme toute volonté de puissance, du reste), mis par la nature dans le cœur et dans les entrailles de l'homme, est un des artifices du Grand Trompeur qui dirige nos destinées et qui nous pipe pour notre bien. Le Grand Trompeur, parmi toutes ses inventions, a inventé la loterie, et c'est une loterie dissimulée qui mène les hommes. Regardez-les ; qu'est-ce qu'ils font ? Comme une bonne femme prend un billet à la loterie, sachant bien qu'il y en a cent mille et qu'il n'y en a qu'un qui gagnera, mais espérant que c'est justement sur celui-ci qu'elle a mis la main ; de même les hommes entreprennent un commerce pour devenir millionnaires, sachant bien qu'il n'y a qu'un commerçant sur mille qui atteigne le million ; mais chacun espérant qu'il sera celui-là ; ils se préparent à l'École Saint-Cyr, chacun espérant qu'il deviendra général ; etc., etc. Tous sont gens qui prennent un billet à la loterie ; seulement cette loterie-là est morale, parce que le billet qu'on prend c'est le travail que l'on s'impose et l'énergie que l'on déploie. Or un seul sur mille gagnera un petit lot et un seul sur cent mille en gagnera un gros. Il est vrai ; mais pendant ce

temps-là tous auront travaillé, tous se seront fait une petite position supportable et tous auront contribué à la prospérité générale et à la civilisation universelle ; et grâce à la loterie, le monde aura marché et marché mieux que livré à l'apathie et à l'abandonnement. Voilà ce qu'avait voulu le Grand Trompeur. « C'est l'espérance qui fait vivre », dit très bien la sagesse populaire.

Or c'est la loterie que le socialisme supprime. Il se croit moral en cela ; il le serait s'il ne coupait pas ainsi, tout net, le nerf même de l'humanité. Il supprime la propriété ; je l'en approuverais presque ; mais en supprimant la propriété il supprime le désir de propriété qui est le grand ressort, il supprime cette « fonctionnalité énergique » qui est si féconde en « conséquences politiques, économiques et morales ».

La propriété est le résultat douteux, contestable, attaquable, en partie mauvais, d'un instinct qui est excellent et d'un effort qui est si utile que sans lui il n'y aurait rien, si ce n'est un marais stagnant. Elle se justifie non par ceux qui la possèdent, mais par ceux qui y aspirent. Elle se justifie non par ce qu'elle est, mais par ce qui l'a créé. Elle se justifie, contrairement à ce que répètent les socialistes, *par ses origines mêmes* et non par ce qu'elle est en soi. Elle se justifie,

non par ses fins, mais en ceci qu'elle est une fin

Ici à la fois j'approuverai Proudhon et je le rectifierai, comme tout à l'heure du reste. Il a beaucoup dit que « ce n'est ni dans son principe et ses origines, ni dans sa matière qu'il faut chercher la raison de la propriété ; mais dans *ses fins* ». Il a raison, comme nous l'avons vu plus haut, en ce sens que la propriété est une limitation du pouvoir absolu, et que par conséquent la propriété se justifie, *aussi*, par *une* de ses fins, ou plutôt par un de ses résultats ; mais elle se justifie bien plus par ses origines, par ce qui la constitue, par le désir même que l'on en a, désir qui est le principe même du travail et comme le levain de la civilisation.

Les collectivistes me reprocheront d'abuser en rhéteur de ces formules de régime esclavagiste et de système esclavagiste et de léthargie nationale ; de ne pas comprendre qu'il y aura encore, en régime collectiviste, beaucoup d'émulation et de saine émulation, et que justement remplacer par une émulation saine l'émulation fiévreuse que le système concurrentiel et la soif de propriété développent parmi les hommes, c'est l'esprit même et c'est le dessein du socialisme.

Soit. Quels seraient les moyens du collectivisme pour secouer la léthargie et pour exciter l'émulation ? D'abord sans doute, et ce serait son devoir

de patron, il serait sévère pour l'oisiveté et la paresse et la surveillerait et la réprimerait rigoureusement. Cela suppose une armée d'inspecteurs du travail qui doublerait cette armée de bureaucratie dont j'ai parlé plus haut. On est effrayé du nombre d'agents improductifs qu'exigerait un régime inventé pour augmenter le nombre des producteurs et diminuer le nombre des parasites. En vérité, en régime socialiste, je vois la moitié de la nation occupée à faire travailler l'autre.

Emploierez-vous un autre moyen ? Donnez-vous des primes aux bons travailleurs ? Leur distribuerez-vous, soit sous forme d'argent, soit sous une autre forme, une plus grande quantité de produits qu'aux autres ? Bon ! nous voilà en pur régime, d'une part *favoritaire*, d'autre part capitaliste.

En plein régime favoritaire ; car ces primes ne seront pas données aux méritants, le plus souvent ; elles le seront aux amis des bureaucrates répartisseurs, aux amis des chefs de travail, aux amis des inspecteurs, aux amis aussi des députés ou représentants ou délégués de la nation, à ceux, quel que sera le régime d'élection, qui voteront bien. Le péril est immense, tant au point de vue de la justice qu'au point de vue du bon renom et du succès du système, à donner des primes qui seront toujours

discutées, contestées, incriminées, comme attentatoires à cette égalité que vous voulez fonder et comme iniques.

J'ajoute que nous voilà en plein système capitaliste ; car, de quelque nature qu'elles seront, ces primes seront capitalisées ; elles formeront aux mains de qui les aura reçues un capital, un capital, je le sais, qu'il ne pourra pas transmettre, un capital, je le sais, qui ne pourra pas lui servir non plus à acquérir la propriété ; mais un capital pourtant qui lui donnera sur les autres, sur ses voisins et camarades une supériorité de jouissances et de puissances. N'est-ce pas là le capitalisme ? N'y retombez-vous pas après avoir tout fait pour l'éviter, pour le fuir et pour le ruiner jusqu'à sa base ?

Car tout est relatif. Ce fonctionnaire ouvrier, accumulateur de primes, parce qu'il est bon ouvrier ou parce qu'il est *persona grata*, il n'aura jamais, sans doute, de châteaux princiers et un nombreux domestique, dans une société où il n'y aura plus de châteaux ; mais justement dans une société où il n'y aura plus de châteaux, les petites inégalités de fortune seront aussi sensibles, seront aussi cruellement senties, que le sont maintenant les grandes, et votre ouvrier accumulateur de primes, avec son luxe plébéien et sa bonne table et les deux ou trois citoyens par qui il saura très bien se faire servir,

parce qu'il leur procurera des douceurs, sera aussi envié que monsieur le duc ou monsieur le milliardaire d'aujourd'hui.

Oui, avec cette méthode, on aurait un régime capitaliste en petit, qui ne serait « en petit » qu'aux yeux de Dieu ou aux yeux d'un peuple resté capitaliste à la manière d'aujourd'hui ; mais qui serait tout aussi « en grand » que le régime capitaliste d'à présent aux yeux de l'inférieur, aux yeux du dénué, puisque proportionnellement il serait tout à fait le même.

— Eh ! ni inspecteurs, ni primes, me répondrez-vous. A chacun selon ses œuvres, et voilà tout. On dira : « Vous avez donné tant de travail, vous avez donné tant de produits ; voilà tant. » Ce ne sera que de la simple arithmétique.

Soit. Mais d'abord distinguerez-vous entre le travail ordinaire et le travail qualifié, c'est-à-dire entre le travail du simple manœuvre et le travail de l'ouvrier artiste ou savant ? Je vois que beaucoup d'entre vous admettent cette distinction. Elle me semble grave ; elle me semble bien menaçante pour l'égalité. Voilà encore le capitalisme qui revient. L'ouvrier qualifié sera un aristocrate. Comme l'ouvrier primé que je supposais tout à l'heure, il recevra plus que les autres, beaucoup plus que les autres, et il aura une situation sociale, une puis-

sance sociale supérieures et enviées. Il pèsera d'un beaucoup plus grand poids que les autres dans toutes les circonstances, dans tout le commerce de la vie. Voilà un capitaliste, avec tous les défauts, avec toutes les horreurs insupportables du capitaliste actuel. Je vous condamne d'après tous vos principes à n'en pas vouloir, à ne pas admettre qu'il existe.

Supposons qu'il n'existe pas. A chacun selon ses œuvres, c'est-à-dire, l'œuvre n'ayant plus de valeur qualitative, à chacun selon le travail fourni par lui, selon, par exemple, le nombre d'heures qu'il aura travaillé. *L'émulation reste.* Elle est considérablement diminuée, à vrai dire ; car voilà que personne ne sera intéressé à être instruit, à être intelligent, à être ingénieux, pour être un ouvrier qualifié ; mais elle reste encore. Il n'y a plus d'émulation d'intelligence ; mais il y a encore émulation de volonté. On travaillera un nombre d'heures convenable, rationnel, pour recevoir un salaire convenable et un peu plus que suffisant. Je ne puis pas parler de léthargie et d'engourdissement.

Non peut-être ; mais je puis parler d'inégalité et d'injustice. L'ouvrier qui aura plus de forces physiques qu'un autre sera un privilégié comme tout à l'heure l'était l'ouvrier qui était plus intel-

ligent, plus ingénieux ou plus instruit que son voisin. Il n'y a plus de travail qualifié, mais il y a encore un travail primé, celui qui se prolonge plus qu'un autre. Il y a encore une aristocratie de travailleurs et il y a encore des travailleurs capitalistes, puisque, encore un coup, le capital c'est posséder plus qu'un autre et avoir sur un autre cette supériorité sociale de posséder davantage, et puisque, encore une fois, ces différences sont aussi sensibles en régime soi-disant égalitaire, que le sont actuellement les différences entre un millionnaire et un petit bourgeois et entre un petit bourgeois et un ouvrier.

Que voulez-vous faire à cela ? Si vous payez selon le nombre d'heures, tel ouvrier voudra en faire dix parce qu'il sentira qu'il pourra les fournir, et le voilà deux fois plus riche que celui qui, soit faiblesse physique, soit paresse, n'en fournira que cinq. Deux fois plus riche, c'est-à-dire différent de ce dernier autant que, dans le régime actuel, un riche diffère de moi. Quelle égalité !

Si vous payez selon le nombre de produits fabriqués, le temps du travail étant invariable, tel ouvrier habile ou fort, adroit ou robuste, fabriquera dans le même laps de temps une plus grande quantité de produits et sera surpayé. Et lui aussi sera un privilégié et un capitaliste comme tout à

l'heure celui qui prolongeait son temps de travail. La formule « à chacun selon ses œuvres », de quelque façon qu'elle soit appliquée, est inégalitaire et génitrice de privilège et de capital. La formule « à chacun selon ses œuvres » est tellement la formule même de la société concurrentielle et capitaliste où nous vivons qu'elle n'a aucun emploi ni aucune place dans le régime collectiviste.

Nous voilà donc ramenés à la vraie formule égalitaire : « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins ». C'est la seule qui ne fasse pas de privilégiés, qui ne fasse pas de capitalistes, c'est la seule qui empêche l'épargne, laquelle est une capitalisation ; c'est la seule qui empêche l'héritage, lequel, si parfaitement aboli qu'il pût être, subsisterait toujours, gêné et amoindri, mais réel encore, par toutes sortes de procédés furtifs entre un père capitaliste et son fils ; c'est la seule qui tout en tenant compte des inégalités naturelles, puisqu'elle ne demande à chacun que selon ses forces, n'en tient compte que pour ménager le faible et non pour fortifier le fort et l'agrandir, puisqu'elle ne donne à chacun que selon ses besoins ; c'est la seule formule égalitaire et humanitaire ; c'est la formule qu'un Dieu juste adopterait.

En effet, un Dieu juste ne s'aviserait pas de demander à aucun de ses enfants au delà de ses

forces; et un Dieu juste ne s'aviserait pas de récompenser de sa force un de ses enfants, ce qui est d'une singulière justice.

Remarquez, du reste, que si l'on veut à toute force que la force soit récompensée, elle l'est encore dans ce système. La récompense du fort est précisément dans sa force d'abord et dans la fierté légitime, ou permise, qu'il en a; elle est surtout dans ce sentiment qu'il aura qu'il donne plus qu'un autre et qu'il ne reçoit qu'autant, qu'il est donc un bienfaiteur public, un bienfaiteur de l'humanité; qu'il est donc, moralement parlant, *plus qu'un autre*. Le collectivisme a son aristocratie aussi, comme la nature, et en cela il n'est pas contre nature, comme on a dit; mais il a une aristocratie toute morale et uniquement morale. Le plus fort qu'un autre, en régime socialiste, aura donc la récompense que la nature semble avoir voulu réserver à la force; mais ce sera une récompense faite d'amour-propre satisfait, de dignité, de fierté. Notez qu'en vouloir une autre, qu'en vouloir une qui fût matérielle, serait d'un homme à sentiments bas et qui n'en mériterait aucune.

Quoi qu'il en soit, la seule solution qui *sauve l'égalité*, qui tue le capitalisme et qui l'empêche à jamais de renaître, c'est la socialisation de toutes les sources de production et de tous les moyens de

production, avec exploitation de toute source de production par l'État et la distribution par l'État de tous les produits, selon la formule : « A chacun selon ses besoins et de chacun selon ses forces. »

Or avec ce système je dis que toute la nation tombe immédiatement en léthargie et que vous ne pouvez pas l'en réveiller, que vous ne pouvez plus faire travailler utilement, parce que le déploiement des forces ne sera plus en raison des besoins ; parce que vous ne pourrez plus, d'aucune façon, obtenir un déploiement des forces proportionnel aux besoins.

En effet, réduits à leur minimum, c'est-à-dire à leur vérité, les besoins sont fixes, à très peu près, et partant facilement fixés ; et les forces sont extrêmement difficiles à mesurer. En face d'un homme, vous savez très bien quels sont ses besoins relativement à la nourriture, au logement, à l'habillement, au chauffage. Ils sont un peu au-dessus ou un peu au-dessous de la moyenne ou à la moyenne même, et cette moyenne est très facile à déterminer.

Mais les forces de cet homme, quelles sont-elles ? Vous n'en savez rien. Le système concurrentiel a prouvé précisément qu'entre un homme et un autre les différences des forces sont considérables.

Donc ce que vous devrez donner vous le saurez; ce que vous devrez exiger vous ne le saurez pas. Notre homme aura tout intérêt à exagérer ses besoins, sur quoi vous pourrez le contredire, et à dissimuler ses forces, sur quoi la contradiction sera difficile.

Notez, du reste, qu'il pourra être de très bonne foi. La fatigue succédant au travail, mais le précédant aussi, il est assez malaisé au sujet lui-même de mesurer ses forces et de savoir ce qu'elles sont. Il ne le sait que quand il a besoin de les déployer, et il ne les éprouve qu'à les tendre. Le système concurrentiel le force à les déployer, en effet, et par cela lui permet de les connaître. Le système collectiviste est le moyen de ne jamais connaître les forces cachées de l'homme indéfiniment insaisissables et impénétrables même pour lui.

On n'obtiendrait donc, en régime collectiviste, qu'un travail mou et indolent, même de l'honnête homme, exception faite pour les hommes passionnément énergiques « et bourreaux de travail », comme dit le peuple, lesquels sont rares.

Vous voilà donc, pour ainsi parler, entre le système d'émulation, lequel fait renaître immédiatement privilégiés et capitalistes, sans compter qu'il fait renaître aussi le favoritisme, — et le système de non-émulation absolue, lequel produit immédia-

tement stagnation, abandonnement et léthargie universelle. Vous êtes serrés entre la nécessité, pour être égaux, de créer la langue sociale, et la nécessité, pour maintenir une certaine activité sociale, de reprendre un à un tous les procédés du système actuel, ou du moins d'en reprendre quelques-uns qui reconstitueront peu à peu le système actuel.

L'objection est celle-ci : « Comment donc l'État, aujourd'hui, obtient-il du travail de ses fonctionnaires ? On dirait que l'État patron c'est une invention nouvelle, un plan en l'air, une chimère même, toutes choses sur quoi on peut raisonner *in vacuo* et tirer les conclusions les plus belles du monde tout à loisir, au seul gré d'une psychologie plus ou moins sûre et d'une logique plus ou moins serrée. Mais l'État patron existe. Il fabrique des allumettes, des bacheliers ès lettres, des cigares, des docteurs en médecine, des bateaux ; et pour fabriquer tout cela il a de très bons ouvriers qu'il fait travailler selon leurs forces et qu'il paye selon leurs besoins, et tout ce travail d'État va très bien. Le régime collectiviste n'est que l'extension à tout de ce que l'État fait pour certaines choses, et tout sera aussi bien fait que le sont maintenant certaines choses, et il n'y aura pas plus de stagnation et de léthargie dans toute la nation qu'il n'y en a

actuellement dans la partie de la nation que l'État fait travailler. »

Je réponds d'abord qu'il n'est pas si vrai que l'État fasse bien travailler. On peut constater au contraire que partout où il est patron il fait plus mal et à plus grands frais que l'industrie particulière, sans compter le « parasitisme » particulier qu'il institue et qu'il développe sans cesse par le favoritisme. Il fait plus mal, parce qu'il est moins exigeant, moins « regardant », n'étant pas éperonné par la concurrence et sans cesse en éveil sur ce que des rivaux pourraient faire; il fait à plus grands frais, parce qu'il est moins soucieux de compter et se laisse toujours aller à cette idée, fautive du reste, mais naturelle, que le trésor où il puise est inépuisable; il a une double tendance : ménager ses ouvriers qui sont des électeurs, multiplier ses ouvriers et fonctionnaires pour se faire des amis ou récompenser ses amis.

Il en serait exactement de même (sauf la multiplication des fonctionnaires, puisqu'une fois pour toutes, tous les Français seraient fonctionnaires) en régime collectiviste, et il n'y aurait aucune raison pour qu'il en fût autrement. C'est comme la punition des ambitions indiscrettes et des empiétements de l'État qu'il ne fait bien que ce qui est dans ses attributions naturelles, et qu'il fait assez mal et

quelquefois déplorablement ce qui est en dehors d'elles. Ses attributions naturelles, c'est la police et la défense, faire régner l'ordre à l'intérieur et assurer la sécurité du pays du côté de l'étranger. Il fait bien cela, assez bien. Dès qu'il se fait industriel et marchand, il est moins bon industriel et moins bon marchand que l'industrie et le commerce privés.

L'inconvénient de l'État patron serait moindre — remarquez ceci — un peu moindre, en monarchie absolue qu'en république. En effet, en monarchie absolue le gaspillage existerait très probablement, nous savons ce qu'il a été sous l'ancien régime; le favoritisme existerait également, j'en fais peu de doute; mais ce qui n'existerait pas pour l'État, c'est la nécessité de ménager jusqu'aux dernières limites de l'indulgence des salariés qui sont électeurs, c'est-à-dire des subordonnés dont on dépend. Le paradoxe est énorme et furieusement funeste. L'État collectiviste républicain a à faire travailler des gens qu'il s'aliénera s'il les fait travailler et qu'il a un impérieux besoin de ne pas s'aliéner. Il est l'obligé de ses serviteurs et le subordonné de ceux qu'il commande. Il craint ceux dont il a à se faire craindre. L'État collectiviste monarchique ne serait pas, au moins, dans cette situation fautive et dans cette situation inextric-

cable. Je m'étonne que les collectivistes ne soient pas monarchistes absolutistes. Si la réflexion et la logique ont des droits sur eux, je ne doute pas qu'ils n'y viennent, comme du reste ils y tendent naturellement par tous leurs principes.

Quoi qu'il en soit, pour toutes sortes de raisons, l'État, même en monarchie, et à plus forte raison en république, est un très mauvais patron et ne peut être qu'un très mauvais patron, et actuellement il l'est déjà ; voilà ma première réponse à l'objection.

Ma seconde est celle-ci. De ce que, faisant travailler une partie de la population française, l'État, actuellement, obtient un assez bon travail, à supposer qu'il l'obtienne, en effet, il ne faut pas du tout conclure qu'il en obtiendrait un aussi bon s'il faisait travailler toute la population française. L'argument serait aussi faux qu'un argument peut être faux. Ici revient la considération que j'exposais plus haut, à un autre point de vue, au point de vue de la liberté. Je disais : le fonctionnaire actuel est libre ; il est libre parce qu'il y a d'autres citoyens qui le sont et qu'il peut devenir un de ces citoyens-là, et que par conséquent ses chefs sont forcés de respecter en lui la liberté qu'il pourrait prendre ; le prisonnier n'est pas prisonnier, qui peut s'évader. Mais si tous les citoyens de

France étaient fonctionnaires, ils seraient tous fonctionnaires esclaves ; l'esclavagisme serait établi. — Tout de même l'État peut obtenir quelque travail et un assez bon travail, si l'on veut, de ses fonctionnaires, parce que tous les citoyens de France ne sont pas fonctionnaires ; et il n'en obtiendrait aucun, ou presque aucun, si tous les citoyens de France étaient fonctionnaires.

La raison en est très simple. Parce qu'il y a, à côté du travail d'État, du travail concurrentiel, l'État peut appliquer la formule : « de chacun selon ses forces. » Il peut appliquer la formule : « de chacun selon ses forces » parce qu'il peut connaître les forces de ses fonctionnaires. La force moyenne d'un homme c'est le travail concurrentiel qui la mesure et qui la fixe. L'État n'a qu'à demander un peu moins de force à ses ouvriers et fonctionnaires pour être juste et pour être libéral et pour être sûr de ne pas se tromper. Il dit : « Dans l'atelier concurrentiel on travaille dix heures.

— C'est trop !

— Je crois, en effet, que c'est trop ; mais cela indique, si vous voulez, un maximum. La moyenne est au-dessous. Vous travaillerez huit heures.

— C'est trop.

— Bien ! Allez à l'atelier concurrentiel. »

Le travail concurrentiel sert ainsi et d'étiage et

de moyen de contrôle et de moyen très légitime d'intimidation. Il sert d'étiage et de contrôle et permet de mesurer approximativement, mais justement et humainement, les forces du travailleur. Il sert de moyen, très légitime, d'intimidation parce qu'il permet à l'État de dire à ses ouvriers : « Vous vous plaignez de mes exigences et de ma parcimonie ? Allez donc ailleurs. Il vous est tout loisible. » C'est l'histoire du Thomas Graindorge, propriétaire d'esclaves, dans le livre de Taine : « Battiez-vous vos esclaves, M. Graindorge ? — Jamais de la vie ! — Vous êtes humain. — Point du tout. Je n'avais aucun intérêt à les battre. Je les menaçais seulement de les renvoyer ou de les vendre, ce qui les aurait mis entre mains de propriétaires fouetteurs. Cette perspective suffisait très bien. Ils travaillaient très convenablement. Je n'avais pas besoin de battre, puisque d'autres battaient pour moi. Si d'autres n'avaient pas eu cette attention à mon égard, je ne sais pas ce que j'aurais fait. » Et si M. Graindorge avait été seul propriétaire d'esclaves sur tout le territoire des États-Unis, ou mieux propriétaire de tous les esclaves des États-Unis, qu'aurait-il bien fait ? Il aurait fallu qu'il battit.

L'État collectiviste ne battra pas ; mais il n'obtiendra pas de travail et il ne saura même

pas la mesure du travail normal d'un homme.

Ainsi, même avec primes au travail qualifié et au travail plus intense et plus prolongé, et même avec la formule « à chacun selon son travail », ralentissement déjà et stagnation du travail national, et en outre renaissance inévitable des privilégiés et des capitalistes. Avec la formule « à chacun selon ses besoins et de chacun selon ses forces », qui est la seule égalitaire, léthargie à peu près absolue, langueur nationale.

J'ai à peine besoin d'ajouter qu'avec le système collectiviste le progrès industriel s'arrêterait net. Qui aurait intérêt à inventer un nouveau procédé d'industrie, d'agriculture, d'exploitation quelconque de la terre et des produits du sol ? Absolument personne, puisque les inventions ne pourraient plus être faites que pour l'honneur de les faire. Ce qui fait qu'on invente, c'est qu'on veut l'emporter sur ses concurrents, et comme la lutte concurrentielle est éternelle, on invente sans cesse. La lutte concurrentielle cessant, il n'y a plus un inventeur sur toute la surface du pays. Le travail collectiviste c'est la routine. Dans un pays qui serait en régime collectiviste depuis le commencement du monde, on labourerait peut-être la terre, — encore je ne crois pas, — mais à coup sûr on la labourerait avec des bâtons.

— Si ! pourra-t-on me dire, il y aurait encore quelqu'un qui aurait intérêt à inventer. Ce serait l'État, pour procurer, à moindres efforts, la subsistance à ses enfants ou pour leur procurer une plus grande quantité de subsistance. — Allons ! voilà maintenant l'État inventeur ! Il était ingénieur, il était marchand, il était industriel ; maintenant il est inventeur et seul inventeur sur toute la surface du territoire ! Que de choses il faut que soit l'Etat et que de qualités diverses il faut qu'il ait !

Du reste, en vérité, je ne vois pas qu'il ait un si grand intérêt à être inventeur. Pour lutter contre quels concurrents ? Pour dépasser qui ? Pour n'être pas vaincu par qui ? Pour n'être pas acculé par qui ? Il n'y a que « nécessité » qui soit « ingénieuse ». On ne s'est avisé de tirer du sucre de la betterave que quand on a été privé de canne à sucre.

Curiosité aussi est ingénieuse, je le reconnais, et amour-propre aussi est ingénieux ; mais non pas beaucoup. On inventerait quelque peu en régime collectiviste, mais nonchalamment et sans se sentir à cela poussé par rien. On inventerait par dilettantisme. On inventerait comme je fais des livres, moi qui n'ai pas besoin d'en faire et qui suis convaincu que les miens, au moins, ne convertissent

personne ; et je conviens que dès lors c'est une espèce de manie. Précisément, en régime collectiviste, on n'inventerait que si l'on avait la monomanie de l'invention. Ce mobile ne serait pas, évidemment, pour susciter des inventions très nombreuses et pour constituer un vrai progrès industriel.

Tout compte fait, le régime collectiviste, c'est d'une part la léthargie et d'autre part c'est la routine.

Le collectivisme serait donc l'inertie et l'engourdissement dans l'esclavage. Dunoyer, cité et loué par Proudhon, avait donc raison de dire : « Est-il dans l'esprit de la société humaine de *supprimer toute individualité et toute existence collective intermédiaire* pour ne laisser subsister qu'une grande existence générale dans laquelle toutes les autres viennent nécessairement s'abîmer ? Comment concilier la liberté, qu'on prétend défendre pourtant, avec cette concentration violente ? Comment même concilier avec cette concentration les progrès et l'unité qu'on se propose d'obtenir ? N'hésitons pas à le dire, s'il est des choses qui doivent être accomplies par la grande unité sociale ou nationale, il en est d'autres, en beaucoup plus grand nombre, qui doivent être faites par des unités collectives d'un ordre inférieur, par l'unité départementale,

par l'unité commerciale, par l'unité des associations industrielles et commerciales, par les nombreuses unités de familles et surtout par les unités isolées, par les innombrables unités individuelles. Il ne suffit pas qu'une grande nation, pour être vraiment grande et vraiment une, sache agir nationalement ; il faut aussi et avant tout que les hommes dont elle se compose soient actifs et expérimentés comme individus, comme familles, comme associations, comme communautés d'habitants, comme provinces. Plus ils ont acquis de valeur sous ces divers aspects, plus ils en ont comme corps de nation. »

Sur quoi Proudhon, et en 1846, faisait cette réflexion : « J'engage le socialisme à méditer ces paroles, dans lesquelles il y a plus de philosophie, plus de véritable science sociale que dans tous les écrits des utopistes. »

Proudhon avait raison de dire, et en 1846 : « La concurrence est nécessaire à la constitution de la valeur. Tant qu'un produit n'est donné que par un seul et même fabricant, la valeur réelle de ce produit reste un mystère, soit dissimulation de la part du producteur, soit incurie ou incapacité à faire descendre le prix de revient à son extrême limite. Ainsi le privilège [le monopole] de la production est une perte réelle pour la société ; et la

publicité de l'industrie comme la concurrence des travailleurs un besoin social. Toutes les utopies imaginées et imaginables ne peuvent se soustraire à cette loi. »

Proudhon avait raison de dire : « Le système du Luxembourg [Louis Blanc], le même au fond que ceux de Cabet, de R. Owen, des Moraves, de Campanella, de Morus, de Platon, des premiers chrétiens, système communiste, gouvernemental, dictatorial, autoritaire, doctrinaire, part du principe que l'individu est totalement subordonné à la collectivité, que d'elle seule il tient son droit et sa vie ; que le citoyen appartient à l'État comme l'enfant à la famille ; qu'il est en sa puissance et possession, *in manu*, et qu'il lui doit soumission et obéissance en toutes choses. En vertu de ce principe fondamental de la souveraineté collective et de la subordination individuelle, l'École du Luxembourg tend, en théorie et en pratique, à ramener tout à l'État : travail, industrie, propriété, commerce, instruction publique, richesse, de même que la législation, la justice, la police, les travaux publics, la diplomatie et la guerre, pour ensuite le tout être distribué et réparti, au nom de l'État, à chaque citoyen, membre de la grande famille, selon ses aptitudes et ses besoins... Le premier mouvement, la première pensée de la démocratie travailleuse, cherchant sa

loi et se posant comme antithèse à la bourgeoisie, a dû être *de retourner contre celle-ci* ses propres maximes. C'est ce qui ressort au premier coup d'œil de l'examen du système communiste. Quel est le principe fondamental de l'ancienne société, bourgeoise ou féodale ? C'est l'autorité. Ainsi ont fait les communistes. Ils ramènent tout à la souveraineté du peuple, au droit de la collectivité, leur notion du pouvoir ou de l'État *est exactement la même que celle de leurs anciens maîtres*. Que l'État soit titré d'empire, de monarchie, de république, de démocratie ou de communauté, c'est évidemment toujours la même chose. Pour les hommes de cette école le droit de l'homme et du citoyen relève tout entier de la souveraineté du peuple ; sa liberté même en est une émanation. Les communistes du Luxembourg peuvent en sûreté de conscience prêter serment à Napoléon III : leur profession de foi est d'accord, sur le principe, avec la constitution de 1852. Elle est même beaucoup moins libérale. De l'ordre politique passons à l'ordre économique. De qui, dans l'ancienne société, l'individu, noble ou bourgeois, tenait-il ses qualités, possessions, privilèges, dotations et prérogatives ? De la loi, en définitive du souverain... la propriété restait toujours une concession de l'État, seul propriétaire naturel du

sol comme représentant de la communauté nationale. Ainsi firent encore les communistes pour eux l'individu fut censé en principe tenir de l'État ses biens, facultés, fonctions, honneurs, talents même. Il n'y eut de différence que dans l'application. Par raison ou par nécessité, l'ancien État s'était plus ou moins dessaisi ; une multitude de familles, nobles et bourgeoises, étaient plus ou moins sorties de l'indivision primitive et avaient formé, pour ainsi dire, de petites souverainetés au sein de la grande. Le but du communisme fut de faire rentrer dans l'État tous ces fragments de son domaine ; *en sorte que la Révolution démocratique et sociale ne serait, au point de vue du principe, qu'une restauration, ce qui veut dire une régression.* »

Ils ont raison encore les anarchistes, plus ou moins élèves de Proudhon, du reste, quand ils disent du collectivisme qu'il ne serait que « le bague industriel » ; quand ils disent (Malato) : « On est effrayé de ce que serait un communisme codifié, ordonnancé, où la passion et le tempérament de chaque citoyen ne compteraient pas et qui amènerait la constitution d'un fonctionnarisme oligarchique et d'un despotisme *plus dangereux que le despotisme monarchique*, parce qu'il serait insaisissable et impersonnel... »

Le collectivisme qui, souvent (Marx, Engels, Deville), se flatte de « supprimer l'État », le remplacerait donc par une administration très méthodique, très compliquée et fatalement très despotique qui ne s'appellera peut-être pas État, et cela m'est bien égal, mais qui sera une tyrannie, et une tyrannie plongeant le pays dans l'inertie et dans le coma.

Mais au moins les maux qu'il veut guérir les supprimera-t-il et les remèdes qu'il nous propose (à quel prix !) les a-t-il dans son coffre, comme il se flatte de les avoir ? Il ne me semble pas. Il prétend supprimer l'inégalité, l'anarchie industrielle et la misère. C'est bien cela, n'est-ce pas ? Et il me semble que je vois tout cela renaître dans son système et sous son régime. Voyez-vous bien l'égalité collectiviste ? Je vois un peuple de fonctionnaires ; et au-dessus de lui, *dirigeant* le travail, une classe énorme, qu'on ne saurait évaluer, mais que pour mon compte j'estime devoir être le tiers ou au moins le quart de la nation, composée des statisticiens, des bureaucrates, des chefs de travail, des surveillants de travail, des inspecteurs de travail, des contrôleurs de travail. — Mais la voilà, l'aristocratie ! Elle renaît ; et elle est un peu plus désagréable à considérer que la classe des privilégiés actuels. C'est une caste, et une caste qui

ne pourra guère manquer, outre qu'elle sera oppressive, d'être insolente. Elle ne sera pas possédante; elle ne sera pas plus payée, de quelque façon qu'on le soit à cette époque, elle ne sera pas plus *munie* que la classe travailleuse. Soit. Mais, en tant que loisirs qu'elle pourra se ménager, en tant qu'avantages qu'elle pourra se faire donner par les travailleurs en les bien traitant, en tant que facilité de vie, en tant que puissance, influence, prépondérance, en tant que consommation de produits dont elle aura en mains la distribution et répartition et dont il est assez probable qu'elle se réservera quelque peu plus qu'elle ne donnera aux autres, en vertu de la charité bien ordonnée; elle sera incomparablement plus heureuse, plus jouissante, du moins, que la classe inférieure. Tranchons donc le mot, puisque la chose est évidente, cette classe exploitera la nation, tout simplement; et elle l'exploitera furieusement, puisqu'elle l'exploitera autant qu'elle voudra, aucune liberté n'existant dans le pays.

Quand je songe que les socialistes affirment que le socialisme, établissant l'égalité, supprimera une des maladies et un des tourments des hommes, l'ambition ! Mais l'ambition sera furieuse en régime collectiviste ! Tous les ouvriers voudront être chefs de travail, toute la plèbe voudra entrer

dans cette aristocratie et l'on pourrait dire dans cette féodalité qui sera la bureaucratie, et l'envie et la haine provenant de l'ambition déçue seront atroces. Je ne vois pas dans toute l'histoire des peuples aristocratiques une aristocratie plus nette, plus accusée et plus capable de devenir despotique et plus susceptible d'être furieusement haïe, assez justement du reste, que la classe aristocratique que le régime collectiviste établirait et serait parfaitement forcé d'établir. Voilà l'égalité collectiviste, voilà comment le collectivisme détruirait l'inégalité et comment, en détruisant l'inégalité, il établirait la concorde et l'amour parmi les hommes!

Il veut aussi supprimer l'anarchie industrielle. Il faut bien s'imaginer, il faut bien se mettre dans l'esprit qu'il ne supprimerait une anarchie industrielle que pour en mettre une autre à la place. Comment veut-on que l'État, c'est-à-dire un certain nombre de chefs, de gouvernants, choisis par le caprice des votes populaires, s'entendent mieux à gouverner l'immense atelier national que nos chefs d'industrie actuels à gouverner les leurs? Ceux-ci, de temps en temps, produisent trop, ce qui amène des crises, oui, c'est entendu; mais ils sont singulièrement bien avertis par l'état du marché et par l'étiage de l'offre et de la

demande, et leurs erreurs sont limitées. Qui pourra limiter les erreurs de nos chefs d'État collectiviste, peu renseignés, moins bien, du moins ; irresponsables ou peu responsables et à lointaine échéance ; non frappés immédiatement à la bourse et à la caisse par le contrecoup de leurs erreurs ; enclins à « faire grand », comme tous ceux qui gouvernent de très haut et sans responsabilité et sans crainte de ruine ? Ne voit-on pas que l'État industriel serait le grand industriel gaspilleur ? Ne voit-on pas que ce vice bien connu de toutes les administrations, une certaine incurie et une certaine insouciance, qui s'appellent en termes polis « la manière large », mais qui sont juste le contraire de la stricte et rude parcimonie des industries privées et qui sont insensiblement et insidieusement ruineuses derrière une belle façade correcte ; ne voit-on pas que ce vice sévirait nécessairement en régime collectiviste et serait cent fois pire que l'anarchie industrielle, réelle, mais atténuée, qui est l'objet de récriminations si bruyantes ?

Non, le collectivisme ne supprimerait pas l'anarchie industrielle ; il la *transposerait*, il la continuerait sous une autre forme, sous un autre aspect, mais aggravée.

Et enfin le collectivisme se flatte de supprimer la misère. Il n'y a plus de loi d'airain en collecti-

visme. Je reconnais qu'en collectivisme il n'y a plus de loi d'airain. Mais il y a quelque chose qui y ressemble terriblement. Je ne connais pas de meilleur moyen de faire de la misère que de tarir la production. Or avons-nous assez vu que le collectivisme la tarit ? Avons-nous assez vu que, par l'inertie qu'il répand dans toute la nation, par toute invention et tout renouvellement des procédés agricoles et industriels rendus impossibles ou très improbables, par l'absence de toute émulation et le ralentissement, qui s'ensuit, de tous les efforts, le collectivisme fait ceci surtout, et presque uniquement, qu'on ne travaille plus ? Si l'on ne travaille plus, ou très peu, la production diminue. Qu'on me pardonne ces truismes. Si la production diminue, il ne se peut point, à ce qu'il me semble, que la misère n'augmente pas. Elle augmente jusqu'à quelles limites ? Jusqu'à la limite précise, jusqu'au point précis où, la privation servant d'aiguillon, l'homme se remet à travailler parce qu'il sent que le pain manque ou va manquer. Mais au-dessus de ce point-là, l'émulation manquant, l'homme ne travaille pas ; la possibilité d'acquérir du bien-être n'existant pas, l'homme ne travaille pas ; la production languit et la misère revient. *La pauvreté générale oscillera donc à la limite de ce qui sera strictement nécessaire à l'ou-*

vrier pour vivre et se reproduire, sans pouvoir ni s'élever sensiblement au-dessus ni descendre sensiblement au-dessous ; ou, en d'autres termes, la quantité de produits donnée à l'ouvrier se bornera strictement, en tout genre de travail, à ce qui lui sera nécessaire pour lui procurer la subsistance. Et voilà la loi d'airain revenue, et tout entière, et dans toute sa rigueur, et plus stricte qu'elle n'était avant.

Je ne sais même pas si je ne suis pas trop optimiste dans le raisonnement que je viens de faire. Je dis : la misère augmentera fatalement jusqu'à la limite précise où, la famine étant imminente, l'homme, sans stimulant jusque-là, retrouvera un aiguillon dans la peur de mourir de faim et se remettra au travail. C'est bien raisonné ; mais n'ai-je pas tort de dire « limite précise » ? Certainement, j'ai tort. Dans l'état économique actuel, la limite de la loi d'airain est à peu près précise. L'ouvrier se cabre contre les réductions de salaire quand il ne peut plus les accepter sans mourir de faim. Bien ; voilà une limite presque mathématique. Mais en régime collectiviste il est nourri par l'État ; il est payé en productions ou en bons-travail qu'il échange contre des productions du travail général. Or le moment arrive où la production s'est ralentie, le travail ayant trop fléchi. L'État dit à

l'ouvrier : « Je ne peux plus vous nourrir. Il n'y a plus de production. Qu'est-ce que vous voulez ? Je ne puis pas réussir à vous faire travailler. Il n'y a plus de production. Je vous rationne. Je suis forcé de vous rationner. »

Mais *quand* l'État dit-il cela à l'ouvrier ? Quand la production s'est ralentie depuis longtemps déjà, ou au moins depuis quelque temps. L'immense machine administrative va lentement et ne constate pas les résultats et ne prévoit pas les résultats instantanément. Le rationnement arrive donc quand déjà la misère en puissance, je veux dire le déficit de production, est considérable. Il en est de cela comme de l'impôt : on ne s'aperçoit du déficit ou l'on ne s'en inquiète que quand déjà il est béant. Le rationnement, terrible en lui-même, mais seul moyen qu'aura l'État de faire sentir à l'ouvrier qu'il faut travailler, le rationnement, remède effroyable, sera donc toujours remède tardif ; de sorte que *la loi d'airain du collectivisme* peut se formuler ainsi : « la pauvreté générale oscillera *d'ordinaire* à la limite de ce qui sera strictement nécessaire à l'ouvrier pour vivre et se reproduire ; mais *souvent* elle oscillera très sensiblement au-dessous. » — Le régime collectiviste sera l'indigence permanente, traversée par de fréquentes crises de famine.

Et quand on songe que, dans ces crises de famine, ce sera l'ouvrier rationné, donc débilité, qui devra faire un effort inaccoutumé, un effort extraordinaire, un effort anormal pour faire remonter la production au niveau nécessaire pour qu'il puisse vivre!

Et vous prévoyez très bien la suite nécessaire de ces choses. Dans le régime actuel, que je reconnais qui n'est pas beau, l'ouvrier lutte un peu contre la loi d'airain, comme j'ai dit plus haut, en faisant travailler ses enfants. En régime collectiviste, en régime de misère continue et de rationnements intermittents, c'est-à-dire de famines périodiques, son plus grand intérêt sera de ne pas en avoir. Collectivisme entraîne paresse, paresse entraîne non-production, non-production entraîne misère et misère entraîne dépeuplement. — Et maintenant, pour reprendre le mot précédemment cité, il faut dire : *Ubi solitudinem faciunt, beatitudinem appellant*. J'ai toujours vu le collectivisme comme une machine pneumatique, qui vide un pays méthodiquement et qui y appelle, non pas par immigration, car personne ne voudrait y venir, mais par conquête, car la conquête commencerait par supprimer le régime collectiviste, les peuples voisins soucieux de le cultiver et exploiter s'il est fertile.

Le dernier mot à dire sur le collectivisme, c'est qu'il est absolument impossible de l'organiser dans un pays si on ne l'organise en même temps dans tous les autres. En effet, s'il est vrai, et cela me paraît incontestable, que le collectivisme, à tout le moins affaiblirait un pays, ferait qu'il produirait moins, qu'il n'inventerait rien, qu'il ne progresserait pas du tout et qu'il diminuerait comme population ; il est évident qu'il serait une proie offerte au peuple voisin, quelconque, qui serait resté énergique. Si les peuples sont obligés de vivre intérieurement en régime concurrentiel, c'est qu'ils vivent les uns par rapport aux autres en régime concurrentiel. Vivant les uns par rapport aux autres en régime concurrentiel, ils sont forcés intérieurement de tirer d'eux-mêmes le plus qu'ils peuvent, de faire intérieurement le plus d'efforts possibles pour soutenir la concurrence soit industrielle, soit commerciale, soit belliqueuse, avec les autres peuples, leurs rivaux. On ne peut organiser le collectivisme que dans une île et dans une île inaccessible, ou partout à la fois sur toute la surface de la planète. J'ai coutume de dire qu'on ne peut établir le collectivisme que dans une île, escarpée, sans bords, inaccessible de partout et qui bientôt serait déserte. Je reconnais qu'on peut aussi l'établir n'importe où, à la condition

qu'on l'établisse partout. Mais voilà le difficile.

Le collectivisme c'est une forme du désarmement, c'est même la forme la plus radicale du désarmement. Il en résulte qu'il est aussi difficile à faire que le désarmement lui-même. Or le désarmement est-il possible ? On conviendra au moins qu'il offre des difficultés. Personne n'ose commencer, personne ne veut commencer, personne en vérité ne peut commencer. Celui qui commencerait courrait gros jeu. Bien des philanthropes ont dit : « Que toutes les nations du monde désarment » ; mais personne, sauf peut-être M. Naquet et M. Hervé, n'a osé dire : « Nous, Français, ou nous Allemands, ou nous Anglais, désarmons sans attendre les autres. » — « Messieurs les Anglais, tirez les premiers, » était déjà une sottise ; mais : « Messieurs les Anglais, tirez seuls, et nous ne riposterons pas », cela ne peut pas être dit. Voilà pourquoi le désarmement est toujours un vœu et n'est jamais mis qu'à l'ordre du jour *sine die*.

S'il en est ainsi du désarmement militaire, il en est ainsi du collectivisme, qui est un désarmement économique. La première nation qui s'organiserait en régime collectiviste serait dévorée au bout de quelques années par une nation voisine, ou partagée entre deux ou trois peuples voisins, tout comme un peuple livré à l'anarchie. Le collecti-

visme n'est pas l'anarchie, il en est même le contraire ; mais il a les mêmes effets, parce que, comme l'anarchie, il affaiblit et énerve un peuple et lui ôte toute virilité ; et ceci est un exemple, non pas de la loi d'identité des contraires, mais de cette loi, plus juste, je crois, que les contraires à leur état excessif, produisent les mêmes résultats.

Le collectivisme est ce que les historiens, à tort ou à raison, appellent une décadence, c'est-à-dire, tout simplement le passage d'un peuple de l'état énergique à l'état doux. Un peuple était actif, entreprenant, inventif, conquérant peut-être ; il devient, par suite de telles ou telles circonstances, qui varient et que nous n'avons ici ni à énumérer ni à rechercher, tranquille, sédentaire, ami des loisirs, sans ambition, sans désir de progrès, ami du repos et de la médiocrité. Il est mûr pour le collectivisme, et il voit, à tort selon moi, mais très naturellement, dans le collectivisme, un objet qui répond assez exactement à ses rêves. Il voulait se reposer ; il sent qu'il va se reposer. Il s'abandonne. Il dit : « *Laus et fortuna valet* » et : « Vive la médiocrité ! » Il a peut-être raison. Mais si le barbare existe, il sera dévoré par le barbare. Il aurait fallu, avant tout, qu'il convertit le barbare à ses théories, ou plutôt qu'il convertit le barbare à son tempérament.

Voilà le danger qu'il y a à établir le collectivisme ou seulement à y aspirer. Le collectivisme c'est la queue coupée du renard. Le renard qui avait la queue coupée avait les meilleures raisons du monde d'engager ses concitoyens à couper la leur ; mais il ne se la serait jamais coupée lui-même le premier, quelque convaincu qu'il eût pu être qu'il était souhaitable que personne n'en eût. Aucun peuple ne désarmera le premier, par crainte très fondée qu'il ne soit le seul à le faire. Il en est tout de même du collectivisme, avec cette différence que beaucoup s'imaginent que *collectiver* n'est pas désarmer. Mais je ne saurais assez dire à ceux-ci combien ils ont tort.

Faire du collectivisme sur un point de la planète sans qu'on en fasse sur la planète tout entière serait donc une duperie et même serait impossible. Faire du collectivisme avant que le cosmopolitisme soit réalisé, c'est mettre la charrue devant les bœufs. Si les collectivistes étaient logiques, ils renverraient le collectivisme à une date indéterminée et travailleraient d'abord à l'abolition de toutes les patries, après quoi, dans l'univers unifié, ils feraient leurs expériences collectivistes.

Aussi, comme les socialistes ne laissent pas d'être sensibles à la logique et comme la logique s'impose toujours plus ou moins, la plupart des

collectivistes et même la plupart des socialistes sont hostiles plus ou moins nettement à l'idée de patrie. Ils sentent qu'au fond la patrie est leur ennemie et que c'est ceux-là qui voudront leur patrie forte qui, d'instinct, ne seront pas socialistes, et que c'est ceux-là à qui la patrie sera indifférente qui viendront au socialisme assez facilement. Il y a entre le patriotisme et le socialisme une antinomie que les socialistes sentent à merveille et les patriotes aussi, mais les socialistes plus peut-être que les patriotes; parce que la patrie à maintenir forte est bien l'obstacle principal au triomphe du socialisme et que, tant que cette idée de patrie sera puissante sur l'esprit des hommes, le socialisme ne fera pas de suffisants progrès.

De là, à différents degrés, la froideur, la méfiance, l'animadversion, la haine ou la fureur des socialistes contre la patrie. De là l'*antimilitarisme*, antipatriotisme hypocrite, ou l'antipatriotisme déclaré des instituteurs français, qui sont des socialistes à courtes vues mais très logiques, simplistes mais clairvoyants, et qui sentent bien que tant qu'on aimera sa patrie on n'aimera guère ce qui a au moins quelques chances de l'affaiblir, et que même un socialiste resté patriote reculera devant l'application dès qu'il aura quelque

soupçon que ce qu'il va faire peut mettre sa patrie en état d'infériorité très marquée. « Et donc, *avant tout*, — et c'est en « cet avant tout » qu'ils ont bien raison à leur point de vue, — *avant tout* détruisons chez les jeunes Français l'amour de la France, disent les instituteurs français, parce que ce n'est qu'à cette condition que nous ferons des socialistes sans mélange et par conséquent sans hésitations ni sans scrupules. »

C'est raisonner juste. La suite des idées, à travers l'histoire du dernier siècle, est celle-ci : « 1° Liberté, Égalité ; — 2° mais, vraiment, il y a antinomie entre Liberté et Égalité et l'on ne peut établir l'égalité réelle qu'en sacrifiant la liberté, puisque tout homme à qui on laisse la liberté s'en sert immédiatement pour faire de l'inégalité à son profit dans la mesure de ses forces. Or, à laquelle de ces deux idées tenons-nous le plus ? A l'égalité. Donc sacrifions la liberté ; — 3° mais l'égalité a d'autres obstacles que la liberté. Elle a un obstacle dans l'idée de patrie ; car tant qu'un homme aimera sa patrie, il la considérera comme un camp et comme une armée, et il aura un vif amour de la hiérarchie et par conséquent de l'inégalité. Or, à laquelle de ces deux choses, patrie et égalité, tenons-nous le plus ? A l'égalité. Donc sacrifions la patrie. »

Chacun de ces sacrifices successifs a été peut-être douloureux; mais il a été fait, parce qu'à la passion maîtresse on sacrifie naturellement toutes les passions secondaires. Et c'est ainsi qu'égalitarisme, socialisme, antilibertisme, antipatriotisme sont devenus peu à peu synonymes.

On me dira : « Les socialistes anglais, les socialistes allemands sont patriotes. » Je le sais. La gloire nationale a toujours beaucoup d'influence sur les hommes, et l'amour de cette gloire collective est un sentiment ancestral qui, d'une part, ne se déracine point aisément, qui, d'autre part, est réveillé et revivifié par le succès. Un socialiste anglais ou allemand sent donc son public partagé et d'ailleurs est partagé lui-même. Il sent son public partagé entre le patriotisme et le socialisme, et il fait tous ses efforts pour cultiver dans son public l'esprit socialiste en ménageant l'esprit patriotique dont il le sent animé et en lui persuadant que ces deux esprits sont conciliables. Il est rempli lui-même de deux sentiments dont il lui coûterait infiniment de sacrifier l'un ou l'autre. Il fait donc, comme il peut, du socialisme patriotique et du nationalisme socialiste. M. Bebel est extrêmement intéressant à considérer et à guetter à cet égard. C'est dans ces pays-là qu'on ne peut pas tout à fait aller jusqu'au fond des choses et jusqu'à cette

vérité qu'entre socialisme et patriotisme, il faut choisir.

Du reste, même dans les pays affaiblis et qui ont renoncé à redevenir forts, il est difficile d'aller franchement jusqu'au fond des choses, et seuls quelques-uns en ont l'audace ; mais encore en ces pays-ci, il est plus facile d'approcher des déclarations nettes, des partis pris décisifs et des renoncements absolus, et de dire par exemple : « Aimez votre patrie : mais ne lui sacrifiez rien et n'admettez pas qu'on vous invite à lui sacrifier quelque chose. » C'est ainsi qu'on achemine les esprits à ne pas tenir compte de la patrie et à considérer le patriotisme seulement comme un obstacle à la réalisation de l'égalité réelle, ce qui est l'état mental où il est important de les amener.

Il résulte de cette méthode si naturelle et qui s'impose pour ainsi dire aux égalitaires, des choses assez intéressantes. C'est, par exemple, que le socialisme, qui ruinerait le pays s'il y était établi, le ruine par les efforts qu'il fait pour s'y établir. Il le ruine d'abord par la terreur qu'il inspire aux capitaux, lesquels prennent le chemin de l'étranger : la folie, la frénésie des placements russes a été un signe curieux de socialophobie dans les classes bourgeoises françaises ; mais il le ruine aussi par sa méthode même. Forcé, à titre de mesure préa-

lable, de miner le patriotisme, il détruit une des forces morales du pays où il sévit, et la principale et l'essentielle, avant même d'avoir commencé à s'instituer. Il détruit la patrie avant de détruire la société ; il ôte à la nation son âme avant d'anémier son corps. « Il paralyse l'esprit national par ses seules premières approches, avant de plonger la nation même dans la misère par l'établissement de son régime. »

Mais, *tout au fond*, l'antipatriotisme, considéré comme méthode du socialisme à dessein de préparer ses voies, est-il une idée juste ? En d'autres termes, si, à supprimer une patrie le socialisme n'a rien fait, ne les ayant pas supprimées toutes ; en supposant qu'il ait réussi à les détruire toutes et toutes à peu près en même temps, aura-t-il gain de cause et pourra-t-il se déployer librement ? Je réponds que non. Même cette hypothèse absolument folle étant admise, je réponds que non. Il existera toujours des patries. Fussent-elles toutes détruites demain, il s'en formera deux ou trois autres quelque part. Pourquoi ? Parce qu'il y a naturellement, par la loi naturelle, inévitable et invincible, des parties dures et des parties molles dans l'humanité. Tout au moins il y a des différences de densité dans les populations humaines et des parties plus dures ou moins molles que les

autres. En d'autres termes, il y a des parties de l'humanité qui sont faites pour le groupement et pour un groupement plus serré que celui dont d'autres parties de l'humanité sont susceptibles. Il suffit pour que, très vite, dans le cosmopolitisme que j'ai bien voulu supposer, il se forme des groupements d'hommes énergiques ou tout simplement moins abandonnés que les autres, et ces groupements seront des noyaux de patries. Ces noyaux de patries s'étendront, se développeront, s'annexeront les parties molles du genre humain, jusqu'à ce qu'elles se rencontrent face à face les unes les autres et se combattent, et à se combattre prennent, chacune d'elle-même, une conscience plus nette et plus vive, et tout sera comme auparavant.

Il est inévitable, par tout ce que nous savons de l'histoire, laquelle nous ne pouvons cependant point vouloir complètement ignorer, que l'humanité n'est pas également homogène, qu'à cause de cela elle se constitue par nations, par patries ; il est certain qu'il y a les plus grandes chances du monde pour qu'il en soit toujours ainsi, et il est sûr que tant qu'il en sera ainsi le collectivisme ne pourra s'établir nulle part. Eût-il conquis les trois quarts du monde, en affaiblissant ces trois quarts il en ferait une proie pour le quatrième ; eût-il conquis le monde entier,

j'ignore par quel coup de baguette, dans son sein même naîtraient des patries qui le détruiraient. Le cosmopolitisme collectiviste aurait détruit les patries anciennes et il serait fécond en patries nouvelles.

Donc, si le collectivisme ne peut s'établir que le cosmopolitisme étant établi, on peut compter qu'il ne s'établira nulle part, ou qu'il ne se constituera que pour un temps si court qu'il est absolument inutile d'en faire état. Le collectivisme est subordonné à une constitution de l'humanité qui est contraire à la nature humaine elle-même. Il n'a pas sa place dans le temps. Il est non seulement utopique, mais uchronique. Il est en dehors de la réalité et du possible. La seule forme du socialisme qui soit rationnelle, à savoir le collectivisme, a contre elle qu'elle est irréaliste.

IX

LES PSEUDO-SOCIALISMES.

Tels sont les trois systèmes principaux que le socialisme présente aux délibérations des hommes et qui, je crois, sont destinés à toujours se reformer en quelque sorte et à toujours revenir en discussion. Ce sont comme les trois sommets du triangle. Mais on pense bien que, vu le radicalisme de l'un, de l'autre et du troisième, bien d'autres projets ont été élaborés, tous tendant, non à l'établissement du socialisme intégral, mais à la réalisation partielle de l'idéal socialiste : établir l'égalité parmi les hommes. Ces projets sont tous partiels, en effet, et, réalisés, n'iraient qu'à *diminuer* l'inégalité en la laissant encore très grande. On peut donc les considérer comme des palliatifs, comme on pouvait considérer les autres comme des panacées.

Ils se sont multipliés depuis une vingtaine d'années, surtout en France et en Allemagne, par suite de l'existence du suffrage universel dans ces deux

pays. Comme en beaucoup de circonscriptions, surtout urbaines, il faut au moins se dire socialiste pour être élu ; et comme, d'autre part, il serait dangereux de s'affirmer anarchiste, collectiviste ou même appropriationniste et surtout de dire nettement en quoi consiste l'un ou l'autre de ces systèmes, les candidats se disent généralement socialistes sans explications, ou joignent à ce mot quelques considérations sur certaines réformes qui seraient de nature à adoucir ou alléger les malheurs du peuple.

Particulièrement en France, toute une population de politiciens a adopté l'étiquette de « *radical-socialiste* ». Le mot « radical-socialiste » indique surtout que l'on n'est pas socialiste radical. Il indique subsidiairement, pour qui sait entendre, que l'on est radical, c'est-à-dire adversaire secret du socialisme et homme ayant la terreur du socialisme. Les radicaux français, en effet, n'ont qu'une passion ou n'ont qu'une méthode, à savoir l'anticléricalisme. Pour les uns, c'est passion, et ils n'ont dans l'esprit et dans l'âme que l'horreur du christianisme ; pour les autres, c'est une méthode, un procédé, et ils n'entretiennent le peuple dans l'horreur du prêtre que pour le détourner et le divertir des rêveries ou des projets socialistes. Tous, donc, sont d'autant moins socia-

listes au fond qu'ils sont radicaux, ou ne sont radicaux que parce qu'ils ne sont pas socialistes et en proportion même de ce qu'ils ne le sont pas. D'autres, loyalement, tout en ne voulant pas être et ne pouvant pas être ni anarchistes, ni appropriationnistes, ni collectivistes, se disent qu'il y a pourtant, qu'il doit y avoir, pour diminuer les inégalités et pour adoucir les souffrances populaires, « quelque chose à faire », et ils accueillent un des palliatifs dont je parlais tout à l'heure.

Ce sont ces palliatifs, ces moyens termes, soit projets sincèrement philanthropiques, soit manœuvres politiques et électorales, que j'appelle les pseudo-socialismes et dont j'examinerai les principaux, les plus nets, les plus cohérents, les plus pratiques aussi et dont il peut y avoir quelque chose à tirer ou à retenir.

Le trait commun de tous ces systèmes, c'est qu'ils laissent complètement de côté la question agraire et ne s'occupent aucunement de rétablir l'égalité dans les campagnes. Le temps n'est plus (1878) où M. Jules Guesde écrivait : « Des capitaux qu'il s'agit de reprendre à quelques-uns pour les restituer à tous, les uns, *comme la terre*, ne sont pas de création humaine, sont antérieurs à l'homme pour lequel ils sont une condition *sine qua non* d'existence. Ils ne sauraient, par suite, appartec-

nir aux uns à l'exclusion des autres sans que ces autres soient volés. Et faire rendre gorge à des voleurs a toujours et partout été considéré, je ne dis pas comme un droit, mais comme un devoir, comme le plus sacré des devoirs. » Le temps n'est plus où M. Jules Guesde écrivait cela ; ou plutôt il l'écrirait encore, mais très peu de socialistes le contresigneraient. — M. Jaurès a été jusqu'à dire : « Vous qui vous servez de la terre comme d'un instrument de travail, gardez-la, » ce qui est de l'*appropriationisme* confus, car il ne distingue pas entre le paysan qui cultive lui-même sa terre et celui qui la fait travailler par des salariés ; mais ce qui, en tout cas, n'est pas du tout du collectivisme ; et seulement une concession de politiciens à des gens qu'il s'agit de ménager et qu'on aurait contre soi, et furieusement, si on leur parlait soit de collectivisme, soit d'*appropriationisme* strict, précis et véritable.

Toujours est-il que les propositions et projets pseudo-socialistes ou, si l'on veut, les propositions et projets du socialisme modéré, laissent complètement de côté la question agraire. Ils portent, à ne parler, comme j'ai dit, que des principaux, sur les points suivants : 1° Intervention de l'Etat dans les questions à résoudre entre patrons et ouvriers ; 2° Associations et coopérations entre ouvriers ;

3° Participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise à laquelle ils sont employés.

L'intervention de l'Etat dans les différends entre les ouvriers et les patrons peut être de diverses sortes. L'Etat peut fixer un minimum de salaire au-dessous duquel l'employeur ne peut descendre. Il empêche ainsi la loi d'airain de sortir son effet. Il maintient au-dessus de la misère la condition du travailleur. Il empêche aussi par ce moyen les grèves de se produire, s'il est vrai que la grève ne se produit que lorsque l'ouvrier ne reçoit qu'un salaire insuffisant pour le sustenter lui et les siens.

L'Etat peut encore limiter le nombre des heures de travail, ce qui peut avoir les mêmes effets ; car l'ouvrier ne recevra, il est vrai, que le salaire très bas que le jeu de l'offre et de la demande fixera ; mais ce ne sera pas pour un travail excessif qu'il recevra ce salaire, et par conséquent ce ne sera pas par son dépérissement qu'il gagnera sa paye ; ce ne sera pas au prix de sa vie qu'il gagnera sa vie. La fixation du nombre des heures de travail est un moyen détourné de fixer un minimum de salaire ; car le salaire, de par la loi économique, ne peut baisser au-dessous de ce qui est strictement nécessaire à l'ouvrier pour vivre, et d'autre part, de par la loi législative, on ne pourra pas, pour ce salaire

au moins suffisant, demander à l'ouvrier au delà de ses forces ; on ne pourra pas lui donner de la vie d'une main et de l'autre lui en reprendre plus qu'on ne lui en donne. La fixation du nombre des heures de travail est une fixation d'un minimum de salaire combiné avec une vie saine.

L'Etat peut encore intervenir dans les différends entre ouvriers et patrons en établissant que l'arbitrage en ce cas est obligatoire, et en se réservant le rôle d'arbitre, ou en se réservant le droit de choisir l'arbitre, ou en déterminant dans quelles conditions l'arbitre sera choisi par employeurs et employés et en mettant la force sociale au service de l'arbitre une fois sa sentence rendue. L'Etat empêche ainsi les différends entre ouvriers et patrons d'être interminables, et s'il n'atteint pas la justice et l'équité absolues, atteint du moins le but véritable de toute magistrature, qui est que les différends finissent.

L'Etat peut encore favoriser par sa législation toutes les associations, fédérations, coalitions des ouvriers contre les employeurs et empêcher par sa législation et par la contrainte toutes les associations de patrons dans le dessein de défendre leurs intérêts. Ce ne serait que l'Etat ancien « retourné », pour ainsi parler, puisqu'il y a soixante ans le droit d'entente était reconnu aux patrons et le

droit de grève refusé aux ouvriers. Ce serait, après la société capitaliste se défendant contre les ouvriers et les opprimant, la société prolétarienne se défendant contre les employeurs et les opprimant. *Pulchras vices.*

Tels sont les différents aspects de l'intervention possible de l'Etat, non collectiviste d'ailleurs, dans les questions qui peuvent se présenter, pour être résolues ou simplifiées, entre les ouvriers et les patrons. C'est ce qui s'appelle couramment, d'un mot un peu singulier, le socialisme d'Etat ; c'est ce qu'on pourrait appeler l'Etatisme limité, étant donné que le collectivisme seul est Etatisme absolu.

Les projets qui ne ressortissent pas à l'Etatisme et qui visent l'organisation du prolétariat pour la défense de ses intérêts sont ceux-ci. Associations entre ouvriers pour *remplacer* le patronat ; associations entre ouvriers pour *combattre* le patronat. — Les associations entre ouvriers pour remplacer le patronat sont les sociétés coopératives de production. Elles consistent en ceci que les ouvriers s'associent pour acheter les matières premières, pour les élaborer et pour les vendre. Autrement dit ils remplacent le capital en en constituant un qui est à eux, et ils remplacent le patron par eux-mêmes délibérant sur la gestion de l'entreprise. Ils ins-

tituent une république industrielle qui remplace une monarchie industrielle. Ils démocratisent le capital et ils démocratisent la direction de l'affaire. Ils réalisent le mot célèbre de Waldeck-Rousseau (1) : « Il faut désormais que le *travail possède* et que le *capital travaille*. » Ils sont à la fois des ouvriers capitalistes et des capitalistes qui travaillent.

Les associations entre ouvriers pour combattre le patronat et non plus pour le remplacer, sont des sociétés, ordinairement nommées syndicats parce qu'elles sont gouvernées par des syndicats, qui s'occupent à défendre les ouvriers contre les prétentions et exigences des patrons ; qui, par conséquent, s'occupent surtout à faire en sorte : 1° que les salaires ne baissent pas ; 2° qu'ils s'élèvent. Les syndicats sont l'armée en guerre contre la loi d'airain. Ils sont sans cesse tendus à l'empêcher de faire son office. Le salaire baisse ; ils sont là pour empêcher que les ouvriers ne l'acceptent ainsi diminué. Le salaire est permanent ; ils sont là pour commander aux ouvriers d'exiger qu'il soit plus fort ou d'exiger qu'il reste le même avec diminution du nombre d'heures de travail. Leur arme c'est le refus de travail, c'est-à-dire la grève, et

(1) Il est dans un discours de Waldeck-Rousseau. D'autre part, je vois M. Biétry l'attribuer à M. Alfred Poizat.

leur trésor de guerre c'est l'argent versé par leurs adhérents qui permet de nourrir la grève, c'est-à-dire de pourvoir aux besoins des ouvriers qui ont refusé le travail jusqu'à ce que les employeurs aient capitulé.

Les sociétés coopératives de production et les syndicats de protection des ouvriers ont le même but avec des moyens différents. Les sociétés coopératives de production se soustraient au capital en n'ayant pas besoin de lui ; les syndicats de protection le surveillent, le tiennent en respect et le combattent. Les sociétés coopératives de production suppriment le patronat, les syndicats de protection l'oppriment. Il est clair qu'il vaudrait mieux le supprimer que l'opprimer ; mais d'abord, disons-le pour mémoire et sans y attacher grande importance ; mais parce que c'est vrai ; il y a toujours plus de plaisir à combattre qu'à créer et plus d'un en ce monde souhaite que son ennemi ne meure pas pour ne pas perdre par sa mort la possibilité de lui être désagréable ; et ensuite c'est une question d'argent et (peut-être) faut-il moins de fonds pour entretenir des grèves et lutter contre le capital que pour fonder des sociétés de coopération. L'argent des syndicats de protection, c'est un capital militant, l'argent des sociétés de coopération, c'est un capital créateur ; si le capital

militant n'a pas besoin d'être aussi considérable que le capital créateur (ce qui est difficile à calculer), il n'y a rien à dire.

Enfin, un des moyens préconisés pour alléger la condition des ouvriers est la participation aux bénéfices. Etablir comme règle qu'aucun ouvrier n'entrera jamais dans une maison de travail qu'il ne soit assuré d'une portion dans les bénéfices de l'entreprise, tel est le principe. Dans ces conditions, d'une part l'ouvrier n'est pas un ouvrier, un salarié, il est un associé. Son travail, ou plutôt la plus-value de son travail, pour parler comme Marx, cette plus-value que le socialisme considère, en tant que l'employeur se l'approprie, comme un vol de travail commis sur l'ouvrier, cette plus-value rentre, au moins en partie, chez lui. Il travaillait, par exemple, six heures qui étaient représentées, par son salaire, plus deux heures qui étaient en plus-value et qui appartenaient à son patron. Il travaillera six heures dont il sera payé, une heure qui sera ce qu'il mettra dans l'entreprise pour y être associé et qui lui vaudra dividende, une heure encore pour l'employeur si l'on considère que l'employeur doit être surpayé comme gérant responsable de l'entreprise.

Cette participation aux bénéfices, d'abord est juste, pour les raisons que nous venons de donner,

ensuite sauve, et même établit la dignité de l'ouvrier, enfin l'intéresse au travail et à la bonne gestion de la maison et fait qu'il devient un collaborateur du patron au lieu d'être son subordonné et par conséquent son adversaire.

Voilà les principaux systèmes de pseudo-socialisme ou de socialisme limité que l'on rencontre le plus souvent dans les expositions doctrinales, dans les discussions et dans les travaux législatifs. J'y reviendrai, au fond, plus loin.

Pour le moment je me borne à faire remarquer qu'ils vont, *tous*, directement contre le collectivisme, comme du reste l'anarchisme lui-même et l'appropriationisme lui-même, de telle sorte que *tout ce qui n'est pas le collectivisme est contre lui*, le combat, lui met obstacle, fait le contraire de ce qu'il veut faire et ne peut que retarder son avènement.

Je dis l'anarchisme et l'appropriationisme eux-mêmes, et je vide rapidement cette question. Que créerait l'anarchisme s'il était réalisé? La paix et le partage amiable dans la concorde, disent les anarchistes. Un Etat inorganique, disent ceux qui croient connaître mieux la nature humaine, un Etat où, n'y ayant pas de loi, il n'y aurait que la force et où les plus forts ou les plus promptement

associés, c'est-à-dire les plus forts individuellement ou les plus forts collectivement, s'empareraient de ce qu'il y aurait de bon et le garderaient. L'anarchisme, c'est l'expropriation sans appropriation et sans socialisation. Dans ces conditions, l'appropriation se ferait toute seule au profit des plus forts et des plus hardis. Serait-ce un mal ? Je ne dis pas ; je n'en sais rien ; mais je dis qu'un nouveau régime capitaliste sortirait spontanément et immédiatement de l'anarchie et que tout recommencerait d'aller comme on a vu qu'il a été.

L'appropriationisme, c'est l'expropriation suivie, non de socialisation, mais d'appropriation : la chose à ceux qui l'exploitent. Je n'ai pas besoin de dire et j'ai assez dit que c'est un capitalisme détruit pour en mettre un autre à la place ; que c'est un capitalisme prolétarien succédant à un capitalisme bourgeois et destiné du reste à devenir bientôt capitalisme bourgeois lui-même.

Donc, voilà pour l'anarchisme et l'appropriationisme : tous les deux sont générateurs de capitalisme ; tous les deux vont directement contre le collectivisme, font le contraire de ce qu'il veut faire et le retardent. L'un et l'autre sont eux-mêmes des pseudo-socialismes. Passons aux pseudo-socialismes proprement dits, non pas plus

proprement dits, en vérité, mais qu'on est généralement plus porté à appeler ainsi.

La participation aux bénéfices, pour commencer si vous voulez par elle, est-elle du socialisme ou du capitalisme ? Je crois qu'elle est du capitalisme au premier chef. Car remarquez ceci. Où y a-t-il des bénéfices ? La plupart des entreprises industrielles n'en font pas. Elles font vivre leurs ouvriers et leur patron, celui-ci un peu mieux que ceux-là ; et voilà tout. Elles « joignent les deux bouts ». Voilà l'état normal de la plupart des entreprises, je parle de celles qui ne font pas faillite. Où y a-t-il des bénéfices ? Dans les grandes maisons, dans les très grandes entreprises. Si donc, ce qu'il se peut que j'approuve, et nous n'en sommes pas encore là, si donc vous décidez que les ouvriers ne peuvent accepter du travail qu'avec participation aux bénéfices, vous les faites désertier les maisons où il n'y en a pas et vous les faites affluer à celles où il y en a. C'est-à-dire que vous ruinez les petits patrons et que vous enrichissez les gros, ces gros que vous trouvez déjà trop riches. La participation aux bénéfices, établie en loi ou seulement en pratique généralement adoptée, est favorable à la féodalité industrielle. Je ne vois donc point du tout en quoi elle est socialiste, c'est-à-dire anticapitaliste, et je crois voir en quoi et pourquoi

elle est capitaliste au contraire d'une façon très accusée.

Si nous considérons la coopération, sous quelque forme qu'elle se présente, nous n'aurons aucune peine à reconnaître qu'elle est capitaliste essentiellement et antisocialiste autant qu'il est possible de l'être. Qu'est-ce qu'une société coopérative qui se forme ? C'est un *propriétaire collectif* qui se crée, autrement dit c'est un propriétaire plus gros, plus puissant, de plus de poids, plus fortement constituant de propriété que ne sont les propriétaires proprement dits. Et ajoutez que c'est un propriétaire qui ne meurt pas, un propriétaire permanent, un propriétaire phénix qui renaît des cendres de chacun de ses membres, un propriétaire destiné à se prolonger, continuer et perpétuer dans ses héritiers, lesquels ne gaspilleront pas le bien ; et plus probablement l'augmenteront. C'est un propriétaire analogue aux ordres monastiques du moyen âge.

Ceci est un exemple à l'appui de ce que je disais plus haut à un autre point de vue : le socialisme sera universel ou il ne sera pas. Le socialisme est si bien destiné à ne pas être s'il n'est pas universel, que, pratiqué en un point seulement ou en plusieurs points seulement, le socialisme est antisocialiste. Les ordres monastiques font, certes, du socialisme

à l'intérieur de leur ordre; seulement par rapport au reste de la nation ils font de l'inégalité; ils accumulent et ramassent en un point une propriété qui n'est point nationale, qui n'est pas sociale. De même une société coopérative de production fait du socialisme et du plus pur, elle fait même du collectivisme, ce qu'on pourrait appeler du collectivisme proportionnel : à chacun selon son apport et selon ses œuvres; mais, relativement au reste de la nation, elle fait de l'inégalité; elle crée un gros propriétaire, un très gros propriétaire, qui prétend bien ne devoir rien à personne et ne partager avec personne. Elle est essentiellement oligarchique.

M. Deschanel s'est fait un jour applaudir énergiquement par la gauche de la Chambre française en exposant un programme de mutualité, de syndicats agricoles, etc., et M. Jourde alla jusqu'à dire : « Mais c'est le programme du parti socialiste que vous exposez là ! » M. Jourde n'est pas une autorité en socialisme; et il ne faut pas faire grand état d'une parole tombée de ses lèvres; mais il se trompait *toto caelo*. Rien n'est moins socialiste qu'une coopérative, rien n'est plus antisocialiste, et un des moyens pour faire échouer éternellement le socialisme serait le développement des coopératives. Elles seraient prodigieusement constituantes de capita-

lisme, et de ce capitalisme collectif qui de tous les capitalismes a la vie la plus dure.

Si nous passons aux syndicats de protection et de défense des ouvriers, nous semblons bien être en présence d'instruments anticapitalistes au premier chef et d'organismes uniquement nés pour empêcher le capital de se former. Car enfin, que fait un syndicat ouvrier ? Il empêche les salaires de baisser et il force les salaires à s'élever jusqu'à la limite où le patron ne gagne presque rien, jusqu'à la limite qui est telle, qu'elle dépassée ou atteinte, le patron déclarerait que, perdant de l'argent, il ferme boutique. Donc le syndicat de protection des ouvriers est par définition étrangleur de capital naissant ; il l'étouffe dans l'œuf ; dès qu'il y a quantité perceptible de capital en formation, il la saisit et il la rogne. C'est bien ainsi que les choses se présentent à l'esprit.

Eh bien ! c'est exactement le contraire. Le syndicat ouvrier favorise le capitalisme. Il le favorise en ce sens que les exigences du syndicat, le gros capital peut les supporter et le petit capital ne le peut pas. La grande maison industrielle à qui l'on dit : « Vous donnerez sept cinquante au lieu de sept » répond, sans enthousiasme, mais répond : « Soit, je marche encore. Mon chiffre d'affaires me permet de supporter ce taux. » La petite maison qui

a des frais généraux presque égaux à ceux de la grande et un chiffre d'affaires moindre de beaucoup répond : « Je ne marche pas ; parce que, à ce taux, je ne peux plus marcher. Les cinquante centimes dépassent la limite de mes facultés de dépense. » Voilà une petite maison supprimée au profit des grandes.

— Et quand il n'y aura plus que de grandes maisons, direz-vous, ces maisons, par leur chiffre encore surélevé d'affaires, pourront supporter de nouvelles exigences des syndicats.

— Oui ; mais il ne faudrait pas trop se fier à cela, et il y a là un danger ; le danger que, devenant très peu nombreuses, ces grosses maisons ne puissent s'entendre très facilement, se syndiquer à leur tour étroitement et refuser net toute élévation, même qu'elles pourraient supporter, des salaires. De sorte que le résultat dernier des opérations des syndicats serait la création d'une féodalité industrielle avec laquelle la lutte deviendrait impossible. Les syndicats travaillent à se rendre un jour impuissants. Ils rognent le capital de manière à favoriser la création d'un capital qu'ils ne pourront plus rogner. Les petites et moyennes maisons sont les poules aux œufs d'or que les syndicats s'évertuent à tuer. Ils les tuent ; mais, destructeurs des petits capitalismes, ils sont créateurs de capi-

talismes gros et indestructibles. On ne peut pas considérer les syndicats comme forces vraiment anticapitalistes et comme générateurs d'égalité. Tout au contraire.

Enfin, l'intervention de l'Etat dans les questions ouvrières est-elle « chose socialiste », c'est-à-dire chose anticapitaliste et chose égalitaire ? Au premier abord, comme tout à l'heure, il semble bien. Au fond il n'en est rien du tout. Qu'avons-nous dit que l'Etat peut faire — en dehors, toujours, du collectivisme ? — Il peut fixer un minimum de salaire. Bien. S'il fixe ce minimum de salaire au-dessus des forces des petites maisons industrielles, il favorise les grandes, tuant les petites. S'il fixe ce minimum de salaire un peu au-dessous des forces de petites maisons industrielles, il laisse les choses en état et le grand capitalisme subsiste et aussi le petit. Je vois dans un cas le capitalisme favorisé, dans l'autre je ne vois pas le capitalisme détruit. Le raisonnement est le même que tout à l'heure pour le syndicalisme, parce que les choses elles-mêmes sont les mêmes exactement. L'Etat dans le cas que je suppose agit absolument comme un syndicat défenseur des ouvriers pourrait agir. — Il en est de même dans le cas de fixation du nombre d'heures de travail, qui n'est, comme je l'ai montré, qu'une façon détournée ou indirecte de

fixer un minimum de salaire. Il y aura même ici un cas particulier. La société coopérative de production qui par exemple s'impose neuf heures de travail, que dira-t-elle à l'Etat qui fixera à huit heures le nombre des heures de travail de l'ouvrier? Elle lui dira : « Mais, nous, nous ne sommes pas des ouvriers, nous ne sommes pas des salariés. Nous sommes des associés travaillant à une entreprise. Nous y travaillons comme nous voulons et autant que nous voulons. De quel droit défendez-vous, non des ouvriers contre des exploiters, mais nous contre nous-mêmes, nous contre notre volonté, nous contre notre courage? C'est impossible. »

Et alors de deux choses l'une : ou de la loi des huit heures l'Etat exceptera les sociétés coopératives, ou elle maintiendra la loi pour elles, c'est-à-dire contre elles. S'il la maintient à leur égard, il fait une chose bien bizarre; il empêche un homme parfaitement indépendant, ayant la parfaite disposition de soi-même de travailler selon les forces qu'il se connaît. Il est plus tyrannique que l'Etat collectiviste. L'Etat collectiviste dit : « De chacun selon ses forces. » L'Etat, dans le cas que nous supposons, dit : « De chacun en deçà de ses forces et selon la faiblesse que nous décidons qu'il a et que nous voulons qu'il ait. » C'est très singu-

lier ; et de plus cela peut tuer des sociétés coopératives qui naissent et qui se sont composées précisément de travailleurs qui se sentaient capables de travailler un peu plus que les autres et qui ne comptaient que là-dessus pour faire leur trouée. Or tuer des sociétés coopératives naissantes, c'est faire l'affaire de la grande industrie capitaliste.

A l'inverse, si l'Etat excepte de sa loi des huit heures les sociétés coopératives, il donne à celles-ci un énorme privilège et favorise le capitalisme des sociétés coopératives au lieu de favoriser le capitalisme des grandes maisons d'industrie ; ou plutôt si les choses sont établies ainsi, les grandes maisons d'industrie trouveront bien le moyen en un certain temps de se transformer, de se déguiser en sociétés coopératives, et la loi sera supprimée de fait.

Je ne vois pas du tout, de quelque biais que je la considère, l'intervention de l'Etat relativement à la fixation du nombre des heures de travail, comme « chose socialiste », c'est-à-dire comme chose anticapitaliste et égalitaire.

L'Etat, avons-nous dit encore, peut établir l'arbitrage obligatoire dans les différends entre patrons et ouvriers. Ceci encore n'est pas anticapitaliste. C'est une mesure d'autorité, extrêmement délicate et dangereuse, en ce qu'elle sème les rancunes des

deux côtés bien plutôt qu'elle ne les apaise; c'est un expédient, qui met fin pour un temps à une situation tendue et tragique; c'est un jugement, en somme, qui impose aux plaideurs une conciliation temporaire; mais ce n'est pas du tout une mesure anticapitaliste; puisque, là comme dans plusieurs cas visés plus haut, ce sont les capitalistes les plus forts qui peuvent supporter une sentence dure et les capitalistes faibles, les demi-capitalistes, qui en peuvent trop pâtir, et pour cette cause fermer leurs maisons. Cette considération est si prégnante que jamais l'Etat arbitre, à moins d'être un peu fou, ne portera une sentence très dure contre les grands capitalistes en différend avec leurs ouvriers, cela non point pour ménager les grands capitalistes, mais pour ne pas ruiner par répercussion les petits; et par conséquent d'une part il ne satisfera pas les ouvriers, et d'autre part il ne portera aux capitalistes que des coups qui seront presque des caresses.

Enfin, avons-nous dit, l'Etat peut favoriser par sa législation et par sa force mise au service de sa loi les syndicats défenseurs et protecteurs des ouvriers et interdire les syndicats entre patrons. — Il faut bien que je reconnaisse que ceci enfin est du socialisme, que ceci enfin est anticapitaliste au premier chef; c'est l'Etatisme devenu enfin

socialisme. Mais d'abord je ferai remarquer que ce n'est pas très facile à réaliser, rien, quelque loi qui intervienne, n'étant plus aisé à constituer qu'un syndicat secret des patrons. Un syndicat secret des patrons se fait en quelque sorte tout seul, spontanément, presque sans correspondance. Il suffit que les exigences des ouvriers dépassent les forces moyennes des patrons pour que les patrons sentent comme instinctivement cette moyenne et, s'y référant, cessent tous de donner du travail, même ceux qui pourraient supporter les exigences en question, comprenant bien qu'Ucalégon brûle et qu'ils sont à la veille de brûler eux-mêmes. Les syndicats ouvriers autorisés et les syndicats de patrons interdits, je m'étonnerais qu'il n'advint pas que cela ne fit que blanchir. Pour empêcher les syndicats spontanés, automatiques et insaisissables de patrons, il n'y a qu'un moyen qui vaille, c'est la suppression des patrons, et nous voilà ramenés au collectivisme.

J'ajoute ceci. Protéger les syndicats ouvriers et proscrire les syndicats de patrons, c'est la seule mesure étatiste, reconnaissons-le, qui soit socialiste. *Et encore, je n'en suis pas sûr.* Car enfin, nous y revenons, à cette puissance des féodaux industriels, que toutes les interventions de l'Etat servent, relativement, au lieu de lui nuire. Vous

interdisez les syndicats de patrons et, contre toute vraisemblance et toute vérité, je suppose que vous réussissez à les empêcher d'être. Bien : ce sont les petits patrons qui ne peuvent pas se défendre ; mais les grands le peuvent encore, parce que, eux, ils n'ont pas besoin de se syndiquer. Une grande compagnie industrielle est son syndicat à elle toute seule. Si elle se refuse aux exigences de vingt mille ouvriers et si elle les met à la porte — en la fermant, — elle fait ce que feraient, en se syndiquant, quarante patrons occupant chacun cinq cents ouvriers et ne voulant pas accepter leur ultimatum. Dès lors c'est encore la grande industrie qui est favorisée. Elle l'est comme si on défendait à la petite industrie de se syndiquer en le permettant à la grande. C'est même exactement, réellement ce qui a lieu ; car deux ou trois grandes maisons comme celle que je supposais tout à l'heure, non seulement auront chacune à part soi la force d'un syndicat, mais encore se syndiqueront, malgré la loi, le plus facilement du monde, d'une simple entente, sans entente, et comme d'un clin d'œil, ce qui sera toujours plus difficile à quarante ou cinquante petites maisons. Je ne trouve pas que ce résultat soit très nettement anticapitaliste. Décidément l'Etatisme peut très difficilement devenir socialisme pratique.

Nous arrivons donc à cette conclusion que tous les systèmes de socialisme limité sont systèmes de pseudo-socialisme ; que coopération, participation aux bénéfices, syndicalisme protecteur, interventions de l'Etat quelles qu'elles soient, sont confirmatives du système capitaliste et non destructrices du système capitaliste ; que même l'appropriationisme et même l'anarchisme sont capitalistes encore et doivent eux-mêmes s'appeler des pseudo-socialismes ; et que seul le collectivisme est un socialisme rationnel, conséquent et pratique, et que tout ce qui n'est pas collectivisme va directement contre lui.

Le dernier terme de cette trop longue analyse est donc celui-ci : hors du collectivisme point de socialisme ; et le collectivisme est impossible.

Cela revient à dire qu'on ne fait pas au socialisme sa part et qu'il faut lui donner tout, et que du reste il est impossible de lui tout donner. Cela revient à dire qu'on ne peut pas s'évader du régime capitaliste et qu'il faut savoir qu'on y restera toujours.

Est-il possible, en y restant, de l'adoucir, c'est une autre question qui déjà a un commencement de sa réponse au travers des analyses qui précèdent et sur laquelle nous aurons à revenir pour conclure.

DERNIÈRES NOUVELLES

Depuis sept ou huit ans les grandes positions de la question sociale n'ont pas changé, et collectivisme, appropriationisme et anarchisme sont toujours sur le tapis et trouvent toujours de chaleureux défenseurs. Mais deux pseudo-socialismes ont pris une extension très considérable et sollicitent très vivement l'attention : c'est à savoir le syndicalisme rouge et le syndicalisme jaune.

Les deux syndicalismes, toujours en guerre et en guerre violente, ont pourtant un trait commun, très nettement et indéniablement commun. Ils sont tous les deux antiétatistes ; ils repoussent tous deux le collectivisme, considéré par eux comme l'Etatisme à l'état aigu. Ils repoussent même tous les deux l'Etatisme modéré et n'ont pas confiance dans l'intervention de l'Etat pour diminuer l'inégalité parmi les hommes. Ils sont tous les deux plébéia-

nistes, c'est-à-dire désireux de l'accession du prolétariat à un état meilleur, et tous les deux partisans de ceci que le plébéianisme s'élève à un état meilleur *par lui-même*. Tous les deux prendraient très bien pour devise : « *Il popolo fara da se* », tous les deux pourraient dire en riant : « Nous sommes le plébéianisme automobile. » — On voit le trait commun. Ils sont tous les deux le plébéianisme en marche et qui veut marcher tout seul.

Seulement l'un est plébéianisme belliqueux et l'autre plébéianisme pacifique. Le syndicalisme rouge, s'inspirant de Proudhon tout autant que de Marx, et, ce me semble, beaucoup plus de celui-là que de celui-ci, s'inspirant surtout de Proudhon en tant qu'auteur de la *Capacité politique des classes ouvrières*, a son centre dans la *Confédération du travail*, ses organes dans les bourses de travail et dans les syndicats provinciaux. Il se déclare nettement réaliste, et ne prétend que suivre, en le dirigeant et en le hâtant, le mouvement de développement de croissance et d'ascension de la classe ouvrière; et ceci est un souvenir de Marx. Il se déclare non moins nettement antiétatiste, repousse l'affranchissement venant d'en haut qui lui fait, peut-être non sans raison, l'effet d'un joug de nouvelle forme; il compte sur la liberté et il ne demande qu'elle pour organiser le prolétariat et pour que

le prolétariat organisé organise à son image toute une société nouvelle.

L'idée générale est celle-ci. Dirigé par des chefs émanant de lui, le prolétariat : d'abord lutte contre le capitalisme, impose ses taux de salaires, ses convenances pour ce qui est du nombre des heures de travail et en général toutes ses volontés à l'état-major capitaliste ; puis vainqueur sur ce point et maître du monde économique, il absorbe peu à peu l'Etat lui-même. Il ne le conquiert pas, il en aspire en quelque sorte les forces vives, et il le refoule dans des fonctions infimes.

Par exemple, les syndicats devenus tout-puissants, exerçant entre patrons et ouvriers la justice selon les principes prolétariens, attireront en quelque sorte à eux toute la puissance judiciaire de l'Etat et constitueront la véritable magistrature nationale. Par exemple les syndicats ouvriers faisant la loi dans les villes et faisant tout plier sous leur volonté, l'administration municipale deviendra leur tout naturellement ; et ils en viendront, du consentement général, du reste, à administrer tout le pays. Ainsi de suite.

En un mot, c'est une classe qui s'organise, qui se fait sa place et qui prendra peu à peu toute la place, du droit de sa supériorité morale et en vertu de sa force. De même que tel pays a été gouverné